

# CHARTRES Votre Ville

**CENTRE-VILLE**  
**UNE NOUVELLE CRÈCHE**

**ÉCOLES**  
**LE NOUVEAU GROUPE  
SCOLAIRE HENRI IV,  
VLAMINCK, ETC.**

Pour 633 € par mois \*

# devenez propriétaire

grâce à l'offre de Chartres Habitat



## Prix attractifs

Frais de notaire  
et de syndic réduits

## Acquisition sécurisée

grâce à sa "Charte concernant  
l'accession à la propriété"

Chartres Habitat s'engage à racheter votre  
logement en cas de difficultés, durant les cinq  
ans suivant l'acquisition.



### Contactez-nous

Chartres Habitat, Pôle Accession

23 rue des Bas Bourgs, BP 137, 28003 Chartres CEDEX.

Tél. 02 37 25 65 34 - E-mail: [accession@chartres-habitat.com](mailto:accession@chartres-habitat.com)

\* Exemple pour un type 4 de 80 m<sup>2</sup>, sans apport, frais de notaire compris, sur 25 ans.

Conditions générales de l'offre : réservée aux Chartrains, primo-accédants, souhaitant acheter leur résidence principale. Ne pas dépasser les plafonds de ressources suivants (revenu fiscal 2008/ nbre de personnes au foyer) : 1 personne : 23 688 €; 2 personnes : 31 588 €; 3 personnes : 36 538 €; 4 personnes : 40 488 €; 5 personnes : 44 425 €.



# Tout beau, tout neuf !

L'été s'achève et vous retrouvez les soucis et les joies du quotidien. Je vous souhaite la meilleure des rentrées.

Réjouissons nous des nombreuses inaugurations qui marqueront le mois de septembre. Elles touchent en effet de nombreux quartiers, et elles affichent surtout des réalisations qui découlent directement des engagements pris devant vous et que vous aviez validés lors de l'élection municipale de 2008.

Nous avons alors défini des priorités, notamment en matière d'équipements sportifs. Promesses tenues !

Vous allez découvrir les nouveaux bâtiments du squash et du badminton, le nouveau terrain en pelouse synthétique de Jean Gallet, les nouvelles tribunes et le nouveau revêtement destinés aux artistes du tennis de table chartrain salle Roskopf, des outils qui permettront, nul n'en doute, à nos clubs de pointe de continuer leur ascension.

Sans oublier les travaux d'entretien et de réhabilitation que nous vous présentons également dans ce journal.

L'autre priorité, c'est l'éducation de nos enfants. Le nouveau groupe scolaire Henri IV aux Petits-Clos de Beaulieu en offre une vitrine spectaculaire. Là encore, des bâtiments neufs et séduisants s'accompagnent d'outils pédagogiques de nouvelle génération, comme les tableaux numériques que vous retrouvez également dans les classes de l'école Vlamincq qui grandit et se modernise.

Pour les plus petits, Henri IV accueille également une nouvelle crèche, pendant qu'une autre verra le jour au centre-ville début octobre. Là encore, nous sommes fidèles à nos engagements, et nous n'oublions pas les autres écoles qui voient pour beaucoup leurs installations restaurées et améliorées.

Les étudiants bénéficieront du nouveau Restaurant Universitaire : la Ville a offert le bâtiment qui l'abrite.

Enfin, la nouvelle place Cazalis et la future fontaine de la charmante placette des Ecuysers montrent que nous continuons d'embellir le centre-ville, en attendant les conclusions et les propositions du marché d'études et de définition qui nous permettra de revoir l'ensemble du quartier Billard-Cathédrale.

Tout cela, nous le réalisons en offrant aux Chartrains et à leurs associations des animations renouvelées, prestigieuses et gratuites, et en continuant de baisser les taux des impôts locaux. Franck Masselus ira vous présenter comme chaque année les comptes de l'année passée lors d'une série de réunions publiques d'information.

Septembre, c'est aussi le Forum des associations, l'une de nos innovations qui connaît chaque année un succès grandissant. Place ensuite à la Fête de la Lumière et aux Journées du Patrimoine : tout le monde se pressera pour admirer la mise en lumière du Portail Sud de la Cathédrale. Et quand nous disons « tout le monde », nous pensons bien sûr aux représentants des 80 villes de 60 pays, de Shanghai à Osaka en passant par Séoul et Lyon, qui reconnaîtront l'œuvre chartraine lors de l'Assemblée Mondiale de LUCI (Lighting Urban Community International).

Septembre finira en fanfare avec la Fête des Vendanges organisée par la Commune Libre de St Brice, manifestation populaire et chaleureuse qui nous replonge dans nos racines en nous faisant partager les délices actuels de notre terroir.

La roue tourne, mais toujours dans le sens positif, et vous pourrez en admirer une autre, immense, sur la place Châtelet, tout au long de ce mois de septembre. L'occasion de prendre de la hauteur, pour mieux admirer cette ville que nous aimons comme vous dans toutes ses dimensions.

Bonne rentrée !

Jean-Pierre GORGES  
Député-Maire de Chartres

## » Actu

# 14

- Le nouveau groupe scolaire Henri IV



## » Actu

# 16

- Toutes les activités des MPT



# CHARTRES Votre Ville

en COUVERTURE :

Le nouveau groupe scolaire Henri IV à Beaulieu les Petits-Clos, rassemble les enfants des écoles Charlie Chaplin, Catalpas et Ampère-Guéhenno, en plus d'une nouvelle crèche.

VOTRE VILLE  
LE MAGAZINE DE CHARTRES  
NUMERO 93  
SEPTEMBRE 2010  
HOTEL DE VILLE  
PLACE DES HALLES  
28019 CHARTRES CEDEX  
TEL. : 02 37 23 40 00  
FAX : 02 37 23 41 99  
www.ville-Chartres.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
JEAN-PIERRE GORGES  
CO-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
ELISABETH FROMONT  
DIRECTEUR DE COMMUNICATION  
JEAN-GUY MURIEL

SECRETAIRE DE REDACTION  
MYLENE ROUSSEAU

REDACTION  
JACQUELINE BRENNER

PHOTOGRAPHIES  
GUILLERMO OSORIO

MAQUETTE, MISE EN PAGE  
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION  
IMPRIMERIE DIDIER  
MARY S.A.

TIRAGE  
30 000 EXEMPLAIRES  
DISTRIBUTION  
MAIRIE DE CHARTRES  
Dépôt légal : à parution  
N° ISSN : 1257-5194

## » Sports

# 36

- Le complexe squash-badminton bientôt inauguré



## » Environnement

# 41

- La signature d'une charte zéro pesticide





## » Actu

# 25

- La fête de la Lumière



## » Actu

# 6

- Les temps forts de la rentrée sociale : l'interview d'Elisabeth Fromont



## » Culture

# 50

- Chartrexpô, Doussineau, une nouvelle saison



Nouvelle crèche, service Alzheimer, restaurant universitaire...

# Une halte-garderie au centre-ville

Une nouvelle halte-garderie ouvrira ses portes, avenue Maunoury, au rez-de-chaussée du Foyer-Logement Sylvia Monfort, le 5 octobre. Le temps fort d'une rentrée sociale bien fournie. Les explications d'Elisabeth Fromont, adjointe à l'Action sociale, à la Solidarité et au Logement.



## Votre Ville: Pourquoi cette ouverture le 5 octobre ?

**Elisabeth Fromont:** *Les locaux seront prêts dès le début septembre. Mais il faut le temps de les meubler et de les équiper complètement. L'ouverture de cette nouvelle halte-garderie fait partie de nos engagements électoraux de 2008. Elle of-*

*frira 20 places également nouvelles aux Chartrains.*

*Les enfants et leurs puéricultrices partageront le joli petit jardin public situé derrière le foyer avec les résidents de celui-ci. Ce jardin leur est maintenant réservé. Ce sera une expérience intéressante de cohabitation entre les générations. En toute sécurité.*

*C'est un équipement qui manquait, et qui n'est pas réservé aux seules familles du centre-ville.*

*C'est un investissement de 120 000 euros, mais c'est le fonctionnement de ce genre de structure qui représente un coût important et permanent.*

## VV: Parlons justement des personnes âgées, et notamment de celles qui souffrent de la maladie d'Alzheimer. Du nouveau là encore ?

**EF:** *Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) du CCAS de la Ville de Chartres intervient sur 35 communes de notre bassin de vie. En 2009, il s'est occupé de 149 personnes. Nous allons créer un service spécial qui prendra en compte 10 malades Alzheimer. A maladie particulière, formation spéciale, un spécialiste ergothérapeute a été recruté, qui conduira une équipe de 4 personnes spécialement dédiées à ces malades. Là encore, c'est une charge importante, mais il s'agit d'une réalité nouvelle de la société, qu'il faut traiter.*

*Il faut y voir aussi les prémices du futur pôle gérontologie que nous créerons dès la rentrée 2011. Nous en reparlerons.*

## VV: Après les jeunes enfants et les personnes âgées, parlons des étudiants. Ils bénéficieront du nouveau Restaurant Universitaire installé aux Abbayes de St Brice...

**EF:** *C'est un équipement qui est géré par l'Etat, puisque c'est l'Etat qui a seul la compétence en matière d'enseignement supérieur.*

*Cependant, la Ville de Chartres a mis gracieusement les locaux à disposition du CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires), en l'occurrence l'un des beaux bâtiments des Abbayes de Saint-Brice.*

*De plus, la Communauté d'Agglomération Chartres Métropole a participé de façon importante au financement des travaux d'aménagements à hauteur de 244 000 euros.*

*Ouverture septembre 2010.*

*3€ le repas. 80 places. 3 services. Distribution automatique au Rez de chaussée avec bornes WIFI.*



Au Conservatoire de Musique et de Danse

# Des études gratuites pour des jeunes talents

A partir de la rentrée, la Ville offre à des enfants de CP, présentant un goût et une aptitude pour la musique, un cycle complet d'études au Conservatoire.



musique tient déjà une place importante dans la vie de tous les jours.

Après étude de leur dossier, entretien et petit test, les jeunes chartrains retenus courant septembre pourront faire éclore leur talent dans le cadre prestigieux du Conservatoire et sous la houlette de professeurs renommés. Et gratuitement !

**Renseignements**  
tél. : 02 37 84 04 70.

## Le Grand chœur du Conservatoire recrute

Si vous souhaitez intégrer cet ensemble, inscrivez-vous sans plus attendre à l'audition de recrutement qui aura lieu :

**le samedi 11 Septembre**

Au Conservatoire à  
Rayonnement Départemental de Chartres  
22 rue Saint-Michel  
à Chartres

(un court chant d'une œuvre que vous aurez choisie et un déchiffrage de notes seront demandés).

**Renseignements et inscriptions :**  
**Conservatoire de Chartres**  
Tél. 02 37 84 04 70.  
[conservatoire@ville-chartres.fr](mailto:conservatoire@ville-chartres.fr)

**A**fin de permettre à tous les talents musicaux potentiels de s'exprimer et de profiter de l'enseignement de qualité du Conservatoire, la Ville de Chartres a mis en place un dispositif de découverte et de recrutement de jeunes talents. Une lettre et un questionnaire ont été adressés aux parents des élèves de grande section de maternelle avant la fin de l'année scolaire précédente.

Des places ont été proposées à des enfants entrant en CP cette année. Les études musicales du premier cycle (trois ou quatre années) seront prises en charge par la Ville.

Une seule condition suffisait pour présenter son dossier de candidature : être motivé. Cette opération s'adresse donc à des enfants qui ont envie de pratiquer un instrument de musique, ou de chanter, et pour lesquels la

Rentrée scolaire

# Henri IV, Vlaminck et Cie



L'actualité de la rentrée scolaire est dominée par la mise en service du nouveau groupe scolaire Henri IV, qui va regrouper les enfants précédemment scolarisés dans les écoles maternelles Charlie Chaplin et les Catalpas, ainsi que ceux de l'école élémentaire Ampère-Guého. Par ailleurs, l'école Vlaminck a été considérablement modernisée et agrandie de trois classes, pendant que d'autres écoles chartraines voyaient se dérouler leur programme de travaux habituel. Tour d'horizon.

**L**e 2 septembre, le groupe scolaire Henri IV ouvrira ses portes. Le Député-Maire, Jean-Pierre Gorges, inaugurera le 3 l'ensemble conçu par l'architecte Edouard François. C'est peu dire que cette réalisation résolument moderniste tranche avec le paysage habituel des écoles de la ville ou d'ailleurs : la pierre nue, le bois, le métal, la verdure, des matériaux bruts pour montrer aux enfants tout ce qui est nécessaire à une

école, même les peintures ont volontairement un air d'inachevé, sorte de trompe l'œil un peu sur-réaliste. Les enfants, leurs parents et les enseignants, ainsi que les Chartrains intéressés avaient pu découvrir l'école maternelle et l'école élémentaire lors des journées portes ouvertes organisées début juillet (cf. photos p9). Depuis, les classes ont reçu leur mobilier ainsi que les nouveaux tableaux numériques et leurs ordinateurs de commande. Le

groupe a évidemment connu le lot usuel des finitions en tout genre, peinture, etc...

*« Un groupe scolaire d'un nouveau type »*

Parallèlement, la future avenue François Mitterrand, au moins pour la partie qui dessert l'école, a été achevée. Reste la découverte de ce nouveau cadre, et surtout la mise en œuvre de tous ces outils modernes, avec l'adaptation de-



mandée aux enfants, mais surtout à un corps enseignant qui n'a jamais ménagé ses efforts pendant la transition des années passées. Nous aurons l'occasion d'en reparler dans le prochain Votre Ville.

*« C'est pour nous un enjeu très important, rappelle Karine Dorange, adjointe aux Affaires scolaires, à la Jeunesse, au Sport et à la Vie des quartiers. Il s'agit en effet, il faut le répéter, d'un groupe scolaire d'un nouveau type, dont le succès engagera la Ville pour ce qui est de la conception ou du réaménagement des écoles de Chartres. »*

### L'école Vlamincq agrandie

L'autre nouveauté, c'est l'agrandissement de l'école Vlamincq, avec la création de trois classes supplémentaires. *« Les travaux ont heureusement pu être terminés à temps. Je dis heureusement, car les entreprises et leurs personnels ont dû faire un effort supplémentaire, à cause de la découverte d'une fragilité dans une partie d'une charpente. Là encore, l'école Vlamincq, qui passe à sept classes, a été équipée entièrement des nouveaux matériels pédagogiques, dont les fameux tableaux numériques. Cet agrandissement répond à la fermeture effective de*

*l'école Gérard Philippe, et il annonce la vocation de l'école Vlamincq, de devenir à terme un groupe scolaire complet du même type qu'Henri IV (crèche, maternelle, élémentaire). »*

Enfin, ces nouveaux équipements n'ont pas empêché la Ville de réaliser des travaux dans plusieurs écoles, comme l'article suivant vous le décrit.

*« De quoi, je l'espère, faire passer une bonne rentrée scolaire et une bonne année aux enfants et aux enseignants chartains. »*

## Travaux dans les écoles

# Les écoles font peau neuve

**D**urant les mois de juillet et août, les ouvriers se sont activés dans les groupes scolaires, afin que les enfants puissent être accueillis à la rentrée dans des locaux restaurés. Trois nouvelles classes seront ouvertes à l'école Maurice de Vlaminck. Le coût global des travaux est estimé à 642 000 euros.

Maternelle Jules Ferry	Office : peinture et remplacement équipements Restaurant : peinture Classe (côté élémentaire) : reprise de la structure, peinture, électricité, faux-plafond	40 000 €
Maternelle Coursaget	Remplacement du portail coulissant	10 000 €
Maternelle Les Cytises	Rénovation couloir (devant classes 5 et 6) Création d'une issue de secours classe 6 Changement porte coupe feu	30 000 €
Maternelles Pagnol et Zola	Préau M Pagnol : faux plafond Préau E. Zola : peinture Classes 1 et 2 E. Zola : peinture Hall d'entrée Zola et Pagnol (peinture)	50 000 € en régie
Elémentaire Georges Sand	Changement des fenêtres existantes Au 1 <sup>er</sup> étage	25 000 €
Elémentaire Maurice de Vlaminck	Création de trois classes Rénovation du restaurant scolaire Rénovation couverture bâtiment 1	360 000 €
Elémentaire Le Grand Jardin	Rénovation de la couverture	95 000 €
Elémentaire François Villon	Restaurant : peinture	en régie
Elémentaire Jules Ferry	(Reporté à l'automne) Terrasse au dessus du préau	32 000 €

## La Capacité en droit

# Un bagage pour l'avenir!



François Marceul, directeur du Centre de Capacité en droit, chargé d'enseignement : « avec ce diplôme, vous pouvez entrer en DEUG de Droit sans le bac (directement en 2<sup>e</sup> année si vous avez obtenu une mention bien), préparer des concours administratifs, travailler dans un service juridique ou contentieux, assister des professionnels du droit ou de la justice ».

La capacité en droit est un diplôme national délivré après deux ans d'études. Un examen sanctionne chaque année d'enseignement. Deux sessions sont organisées, en juin et septembre.

### Qui peut s'inscrire?

Aucune condition de diplôme n'est exigée. Il faut avoir au moins 17 ans. Le niveau 1<sup>ère</sup> ou terminale est souhaité. Les droits d'inscription sont d'environ 190 euros, avec la possibilité de s'inscrire dans le cadre de la formation continue (prise en charge par l'employeur). Les cours ont lieu de 18 h à 20 h, les mardi, mercredi, jeudi, d'octobre à mai.

### Renseignements et inscriptions:

les inscriptions ont lieu du 1<sup>er</sup> au 30 septembre, du lundi au jeudi de 14h à 18h.  
Ecole de droit, 21 rue de Loigny-la-Bataille.  
tél/fax : 02 37 34 42 72.  
capacite-droit-chartres@wanadoo.fr  
www.chartres-metropole.fr  
Secrétariat ouvert du lundi au jeudi de 14h à 18h30.

A la bibliothèque Louis Aragon de la Madeleine

# Ouverture d'un nouvel espace multimédia

Un véritable espace multimédia accueillera les abonnés au cœur de la bibliothèque Louis Aragon de la Madeleine, dès le 7 septembre, avec sept postes informatiques. L'inauguration est prévue sur place le samedi 11 septembre à 11 h.

« Cet espace de consultation internet se situera face à l'entrée, les journaux et revues étant installés plus près des espaces vitrés. Un nouveau mobilier adapté à la consultation des écrans, trois écrans supplémentaires, l'installation de la fibre optique pour un meilleur débit, de nouvelles formations ou initiations sont les nouveautés dont les abonnés pourront bénéficier dès cette rentrée », dévoile Claire Valot, conservateur adjoint à la Médiathèque l'Apostrophe. 7 postes informatiques seront ainsi mis à la disposition des abonnés pour faire des recherches sur Internet, imprimer des

documents, accéder à différents logiciels et participer à des formations individuelles ou collectives.

Une palette de services élargie avec l'accès à Internet haut débit sécurisé par un mot de passe, des logiciels bureautiques, de création graphique, un accès USB, un espace de stockage de données protégé, des ressources électroniques dédiées à l'autoformation.

## Etre abonné

« Pour bénéficier des services et des formations, il faut être abonné aux bibliothèques de Chartres, avoir plus de 11 ans et respecter les règles de la charte de consultation », précise Claire Valot.

Pour les grands débutants, des initiations personnalisées seront proposées sur rendez-vous les mardis, mercredis et vendredis matin.

Les ateliers multimédia, accessibles sur inscription préalable, permettront de se perfectionner dans des domaines très divers, les mercredis matins et vendredis après-midi. Les fêres en informatique s'initieront à la création de blog, de retouche d'images et de photos avec le

logiciel « *The Gimp* », apprendront à entretenir, sécuriser et équiper gratuitement leur PC, mieux chercher sur le web, acheter sans risque sur Internet, préparer un voyage en ligne. Les sites indispensables du web n'auront plus de secret pour eux.

Dans le domaine bureautique, les formations porteront sur l'initiation au traitement de texte, la création d'un diaporama avec un logiciel de préAO.

## L'autoformation avec les ressources électroniques

Grâce à une sélection de cédéroms, de sites internet et d'abonnements à des sites, il sera possible, sur rendez-vous, d'apprendre ou de se perfectionner dans des domaines variés :

- **Les langues** : initiation ou perfectionnement aux principales langues européennes (Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Portugais, Russe, Français, Français Langue Etrangère). D'autres langues sont proposées (Chinois, Japonais, Thai).
- **L'informatique** : découverte de la souris, du clavier, de l'ordinateur mais aussi initiation ou perfectionnement aux applications informatiques (Windows, traitement de texte, tableur, Internet)
- **Révisions, travaux scolaires** : code de la route, révision pour les examens les concours...

# Une jeune association dynamique

Régis Gérard, le président, entouré de Nathalie Mercier et Séverine Lenoir.

Sous la houlette de son président Régis Gérard, originaire de Franche-Comté, installé à Chartres depuis 3 ans, l'association des Parents d'élèves de l'école Jacques Prévert (APEJP) ne s'endort pas sur ses lauriers.

**T**oujours en action, avec ses 20 adhérents, l'association s'implique dans de nombreuses activités en direction des élèves de l'école. Le fils de Régis Gérard y est scolarisé en classe de CM2.

Au menu, un pique nique le vendredi 2 juillet durant midi à l'école Jacques Prévert, suivi de divertissements : stands de chamboule tout, courses en sac, remise de cadeaux aux élèves inscrits en CM2 (cartables de grandes marques).

Le 18 juin dernier à 18h30, l'association avait organisé un spectacle à la Salle Doussineau, et invité un magicien. *«Beaucoup de monde voulait voir le spectacle et il y a eu une représentation supplémentaire à 20h30»*, souligne, ravi, le président.

A l'occasion des fêtes pascales, l'association offre des œufs aux enfants.

Elle organise aussi des vide-greniers. Après celui d'octobre 2009 à la Maison Pour Tous de la Madeleine, *«un véritable succès»*, elle en prévoit un autre cet automne (ndlr : la date n'est pas encore fixée). *«Ces vide-greniers sont ouverts à tous»*.

L'association est fan de lotos. Celui de mars a réuni énormément de Chartrains à l'école Jacques Prévert. *«Les trois lotos mis en place en trois ans ont été subventionnés par deux grandes entreprises chartraises qui nous aident beaucoup»*.

A son palmarès aussi, sa participation active aux vélos bus mis en place par la Ville de Chartres, sans oublier la subvention accor-

dée par l'association qui a permis de réaliser quatre voyages scolaires.

Régis Gérard tient à remercier *«Karine Dorange, adjointe au maire qui nous encourage et nous soutient dans cette dynamique, ainsi que Nathalie Mercier et Séverine Lenoir, secrétaire et trésorière de l'association, qui me secondent efficacement»*.

**Contact : Régis Gérard,**  
président de l'association  
Tél. 06 33 25 18 31.  
regis.gerard@erdf-grdf.fr



# LUCTL dans le bain

Pierre Blais, le président et Annie Jacquin vice-présidente devant les nouveaux locaux de l'UCTL.

L'Université Chartraine du Temps Libre propose cette année des activités au complexe aquatique de l'Odysée en plus de ses traditionnels cycles de conférences, de ses visites et de ses voyages culturels.

**L'**Université Chartraine du Temps Libre enregistre chaque année près de 1000 adhérents. Tous ne sont pas retraités. Mais tous viennent y chercher des cours de très grande qualité, qu'il s'agisse d'histoire, d'art, d'informatique, et même de sport. LUCTL, en effet, ouvre pour cette rentrée 2010/2011 un cours d'aquagym en partenariat avec l'Odysée.

«*Nous travaillons avec toutes les structures dont nous disposons à Chartres: l'Apostrophe, l'Odysée, le Musée des Beaux-Arts, l'Office de Tourisme, le Compa. Nous sommes tenus de proposer des enseignements de bon niveau car nous sommes soumis à l'agrément de l'Université d'Orléans*» précise Pierre Blais, le président de l'UCTL. «*Pour cette nouvelle saison nous organisons des visites spécifiques de Chartres et un nouveau professeur, Esther Gibut, dispensera un cours d'histoire de l'art moderne axé sur le MOMA de*

*New York. Deux voyages sont également prévus pour le printemps. Un de 4/5 jours à Malte. Un autre de 8/10 jours en Turquie. Et comme tous les ans nous cherchons toujours des bénévoles capables de s'investir sur le long terme, qui manquent cruellement à notre association.*»

## Une nouvelle adresse

Le cycle des 25 conférences commencera avec le peintre William Turner. Toutes les conférences ont lieu au salon Marceau de l'Hôtel de Ville et les cours dans les locaux de l'école Pauline Kergomar, à l'exception des cours d'histoire d'art moderne qui se dérouleront à l'Apostrophe. Les bureaux de l'association se sont installés depuis plusieurs mois 14 rue de la Volaille.

LUCTL vient de rejoindre le groupe des 10 Universités du Temps Libre de la région Centre. En union avec elles, l'université chartraine propose à ses adhé-

rents un concours littéraire *A vos plumes*, dans les trois genres suivants : poésie, nouvelles, essais. Quel que soit le genre choisi, l'œuvre présentée doit comporter de 5 à 12 pages, compter environ 700 mots par page, et être inédite (règlement sur [www.uctl.fr](http://www.uctl.fr)).

**Adresse postale UCTL**  
14 rue de la Volaille.  
Tél. 02 37 36 20 48.  
[uctl@free.fr](mailto:uctl@free.fr)  
[www.uctl.fr](http://www.uctl.fr)

**Samedi 4 et dimanche 5 septembre :**

Forum des Associations.

**Mercredi 29 septembre,**  
à 15h : réunion de rentrée au salon Marceau de l'Hôtel de Ville.

**Samedi 2 octobre :**  
Portes Ouvertes à l'école Pauline Kergomar.

Au chevet de la cathédrale

# Une école internationale du vitrail et du patrimoine

Une Ecole internationale du Vitrail et du Patrimoine verra le jour à la rentrée dans les bâtiments de l'ancienne école Gérard Philipe, sur le parvis de la cathédrale.

**L**es locaux sont mis à la disposition du Centre international du Vitrail (CIV) par la Ville de Chartres.

Comme l'annonce son directeur, Jean-François Lagier, «*Le Centre international du vitrail proposera trois pôles dédiés à l'enseignement et à l'accueil des publics : un pôle éducatif pour l'accueil des classes (plus de 400 classes par an); un pôle des enseignements : cours d'histoire de l'art, «ateliers de la cathédrale» (pratique en amateur du vitrail et des arts liés à la cathédrale, séminaires de formation sur le monde médiéval et sa production architecturale et artistique, formations universitaires académiques, colloques); un pôle d'accueil des publics pour les visiteurs de Chartres, diffusion d'informations sur le vitrail, ancien et contemporain, les activités de l'école, du CIV, les arts de la cathédrale.*

A partir du mois d'octobre, des ateliers d'initiation au vitrail seront ouverts aux adultes.

L'école du vitrail proposera aussi un atelier d'initiation à la pratique du chant grégorien.

**Renseignements :**  
**Centre International du Vitrail**  
 5 rue du Cardinal Pie  
 28000 CHARTRES  
 Tél. 02 37 21 65 72 [contact@centre-vitrail.org](mailto:contact@centre-vitrail.org)  
[centre-vitrail.org](http://centre-vitrail.org)  
[www.centre-vitrail.org](http://www.centre-vitrail.org)

## Mission du Centre international du vitrail

Depuis 1989, le Centre international du Vitrail accueille et accompagne les publics pour découvrir, expliquer les vitraux, l'iconographie et l'architecture des édifices du patrimoine. Une mission s'appuyant sur le travail universitaire de recherche et d'enseignement effectuée par le Centre : enseignement de l'histoire des arts («*l'art dans son contexte*»), des arts d'ornement dans l'architecture (verre, tapisserie, mosaïque, orfèvrerie, fresque, décor architectural), de l'architecture et des arts sacrés; recherches et publications scientifiques dans le do-

maine de la création artistique, de la commande publique, de la conservation du patrimoine artistique et de l'histoire des idées.

Lieu de rencontre entre les œuvres et les créateurs, le Centre intervient dans les écoles, collèges et lycées.

Ses actions sont soutenues par l'État (Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre), la région Centre, le département d'Eure-et-Loir et la ville de Chartres. De nombreuses entreprises s'associent à ses missions au titre du mécénat.

## Ateliers d'initiation au vitrail

**A** partir d'octobre, des ateliers d'initiation au vitrail seront ouverts aux adultes : initiation aux premiers rudiments du métier d'art du vitrail à travers la réalisation d'un vitrail «*verre et plomb*» par les techniques traditionnelles; études de modèles de vitraux, choix des verres colorés, tracé et découpe, sertissage et soudure. Encadré par Marie-Thérèse Gouhier, maître-verrier diplômée, chaque participant emportera son oeuvre à la fin du cycle.

L'atelier comporte 12 séances de 3 heures. Cycle au choix : les mardis de 9h à 12h ou 18h30 à 21h30; les mercredis de 9h à 12h ou 13h30 à 16h30. Tarif comprenant les matériaux utilisés : série de 12 cours de 3 heures : 280 euros (Adhésion non comprise).

L'école du vitrail proposera un atelier d'initiation à la pratique du chant grégorien ouvert à tous, avec ou sans formation musicale, les lundis de 18h30 à 20h. Tarif : les 12 cours d'1h30 : 48 euros (adhésion non comprise).

# L'Odyssée a un an

Pour fêter ce premier anniversaire, le complexe aquatique, qui a déjà comptabilisé plus de 500 000 entrées, offrira toute une semaine d'animations, du 24 au 30 septembre.

**Samedi 25 :**  
soirée anniversaire avec gâteau géant et de nombreux cadeaux offerts.

**Dimanche 26 :**  
petit déjeuner offert aux nageurs de 9h à 11h.

**Lundi 27 :**  
jeu concours « 1<sup>er</sup> Anniversaire », lots, entrées gratuites, cadeaux à gagner.

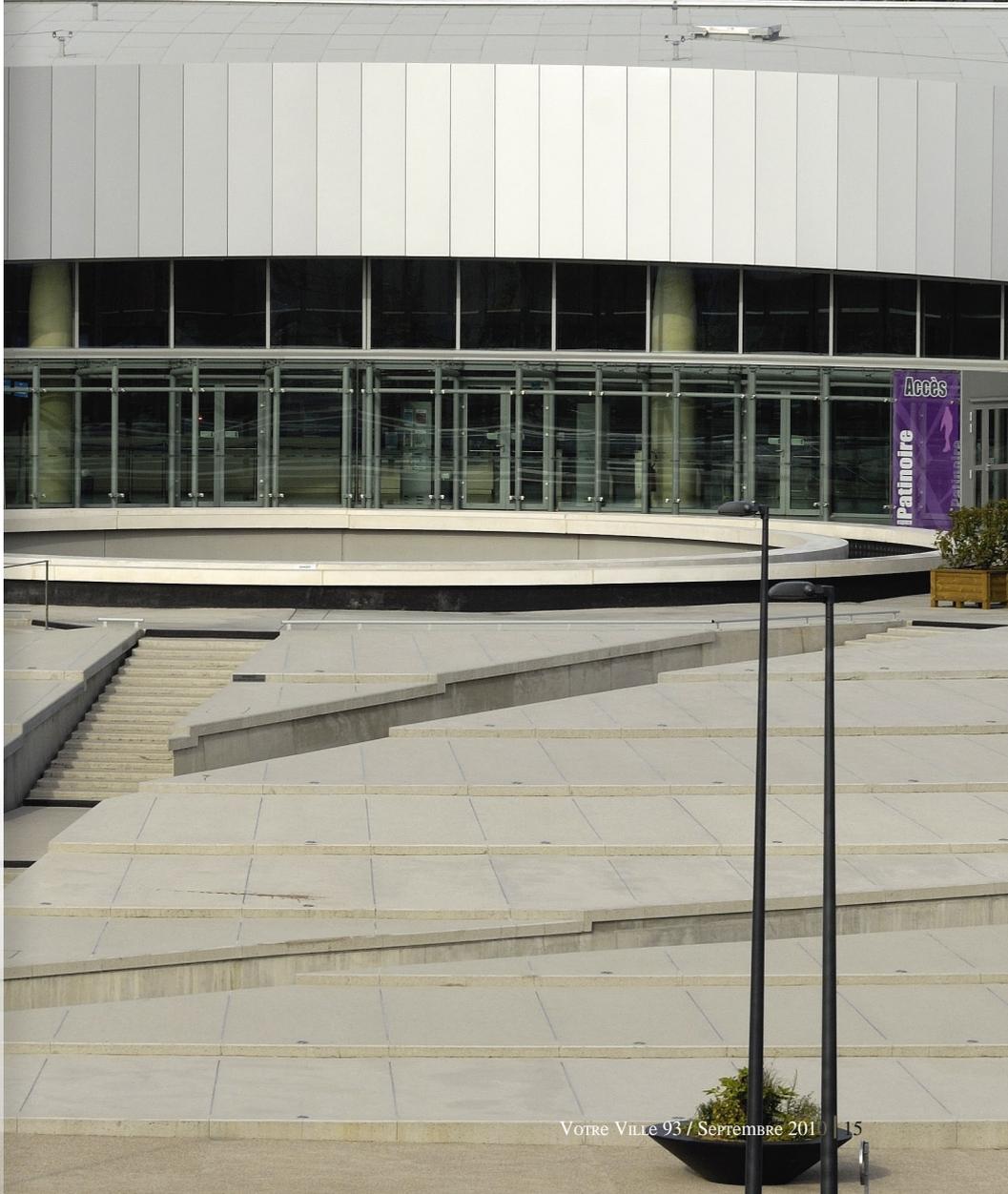
**Mardi 28 :**  
soirée des associations, démonstrations et initiations avec les 4 clubs aquatiques.

**Mercredi 29 :**  
animations aquatiques, parcours défis, cadeaux offerts.

**Jeudi 30 :**  
soirée zen

**Et toute la semaine :**  
de nombreux cadeaux offerts par la mascotte « Ody » dans le complexe et les rues de Chartres (soins esthétiques, entrées piscine et patinoire).

L'Odyssée  
Rue du Médecin Général  
Beyne  
Tél. 02 37 25 33 33.  
[www.vert-marine.com](http://www.vert-marine.com)



# Les activités dans les Maisons Pour Tous

Les associations proposent pour la saison 2010/2011 une multitude d'activités culturelles, sportives, éducatives et sociales dans les Maisons Pour Tous. Tour d'horizon.

## MAISON POUR TOUS DU PONT-NEUF

9, Place des Fondateurs  
02 37 36 57 56.

**Cours de yoga et de relaxation**

**Association Harmonie,**  
tél : 02 37 35 33 17.

Lundi de 17h à 18h15,  
de 18h 15 à 19h30 et de 19h30 à 20h45.

**Groupes folkloriques, danses traditionnelles antillaises**

**Association Amicale Antillaise de l'Eure-et-Loir,**

tél : 02 37 35 91 10.  
Samedi de 13h à 20h.

**Tai Chi**

**Association chartraine de Viet Tai Chi,**

tél : 02 37 91 11 31.  
Lundi de 20h45 à 22h15  
mardi de 9h à 12h  
et de 14h30 à 16h  
jeudi de 18h à 22h  
vendredi de 17h à 20h15.

**Gymnastique adultes**

**Association de l'agglomération chartraine de gymnastique volontaire,**

tél : 02 37 33 09 74.  
Mardi de 12h30 à 13h30.

**Gymnastique dos**

Mercredi de 18h à 18h45 et de 19h à 19h45.

**Cours parents/bébés**

Mercredi de 9h à 11h.

**Cours d'arts plastiques, sculpture se déroulant à l'école élémentaire de la Brèche**

**Association l'Arécibo,**

tél : 06 67 73 45 86.  
Sculpture p'tit bout 5/8 ans

mercredi de 13h30 à 14h45.

**Sculpture 8/13 ans**

mercredi, de 16h 45 à 18h15.

**Sculpture ados-adultes**

Mercredi et vendredi de 18h30 à 20h30.

**Dessin 8/13 ans**

mercredi de 15h à 16h 30.

**Enseignement de la danse**

**Association Danse aux Comtesses,**

tél : 02 37 90 76 34.

Mercredi de 14h à 18h.

Permettre à tous de pratiquer les techniques de la sophrologie et de la relaxation.

**Association Sophrologie et relaxation d'EetL,**

tél : 02 37 36 20 68.

Mardi de 17h à 18h30 et de 18h à 20h.

**Enseignement du karaté traditionnel et culturel**

**Association France schowokan JKA karaté-Do,**

tél : 06 64 64 65 92.

Samedi de 10h à 12h.

**Pratique du poker en compétition sous toutes ses variantes**

**Chartres Poker**

**Association,**

tél : 06 86 52 60 79.

Tous les dimanches, sauf en juillet et août.

**Atelier ayant pour but l'exploration des possibilités de la voix**

**Association Au fil de la voix,**

tél : 02 37 35 91 37.

Mardi de 20h30 à 22h30.

**Association pour la Création d'un lieu d'écoute et de rencontre enfants parents (Maison Soleil)**

tél : 06 78 82 51 42.

Vendredi de 9h à 12h.

**Nouvelle association française des sclérosés en plaques**

tél : 02 37 32 47 28.

1 vendredi, 2 fois par mois, de 14h à 15h30.

**Animation loisirs pour les enfants hospitalisés**

**Association**

**Les blouses roses**

tél : 02 37 30 29 15.

Mise à disposition d'un bureau de façon permanente.

**Cours de danse africaine**

**Association Logwey**

tél : 06 42 93 98 39.

Vendredi de 20h30 à 22h.

**Activités proposées par le CCAS**

**Cours de coupe et couture**

Mardi de 17h à 19h30.

**Club du 3<sup>e</sup> âge**

Lundi et jeudi de 14h à 17h30.

**Activités sportives**

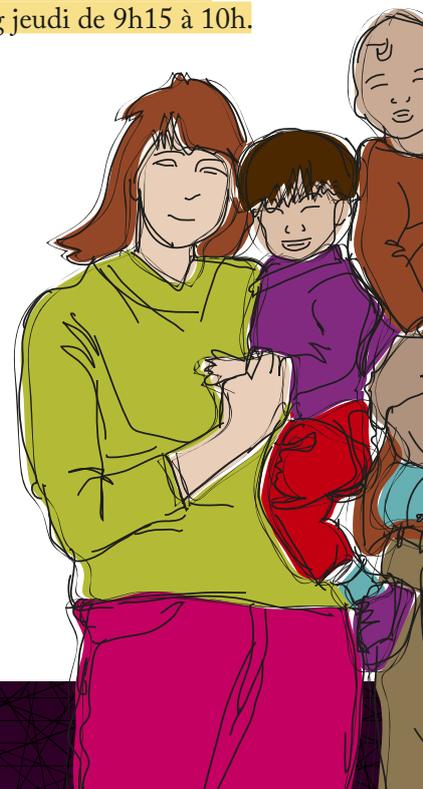
**Gym forme lundi**

de 10h15 à 11h.

**Gym douce lundi de 11h 15 à**

**12h et jeudi de 10h15 à 11h**

**Stretching jeudi de 9h15 à 10h.**



**MAISON POUR TOUS  
DE RECHEVRES**

13, avenue de la République  
02 37 23 40 66.

**Danse country****Association****Chartres Country,**

tél : 02 37 21 68 29.

Mercredi de 19h à 20h  
(débutants) et de 20h30 à 22h  
(adultes).

**Foyer des Boutons d'or  
(activités thérapeutiques  
proposées aux patients de  
l'hôpital de jour Henri Ey)**

Mardi de 11h à 12h.

**Atelier tricot****Association aide au tiers  
monde et humanitaire,**

tél : 02 37 21 15 69

Jeudi de 15h à 17h.

**Danses populaires****Association cercle laïque,  
section la ronde de  
Chartres,**

tél 02 37 34 61 82.

Lundi de 20h30 à 23h.

**Cours d'arts graphiques  
(atelier artistique)****Association Rechèvres  
Bas-Menus Animations,**

tél 02 37 21 33 76.

Mercredi de 14h 15 à 16h et de

16h15 à 18h15.

Jeudi de 17h à 20h.

**Atelier chorégraphique**

Mardi de 17h30 à 21h,  
mercredi de 10h30 à 11h45

et de 14h15 à 18h,  
vendredi de 17h30 à

22h45.

**Cours de  
sophrologie**

Jeudi de 10h à

11h (retraités),

jeudi de 20h à

21h (débutants)

et de 21h à 22h

(confirmés).

**Cours d'encadrement**

Mardi de 13h à 16h

(tous les 15 jours).

**Cours de poterie**

Lundi de 14h à 17h,

mercredi de 14h à 18h,

jeudi de 16h à 22h.

**Cours de calligraphie**

Vendredi de 18h30 à 20h.

**Cours de cartonnage**

Mardi de 13h à 16h (tous les 15  
jours).

**Cours de dentelle aux fuseaux**

Samedi de 9h 30 à 11h30 (tous  
les 15 jours).

**Cours d'initiation au cirque :**

Lundi de 17h30 à 18h30.

**Activités proposées  
par le CCAS****Club du 3<sup>e</sup> âge :**

Mardi et vendredi de 14h à  
17h30.

**Cours de coupe et couture :**

Mardi de 14h à 16h30.

**MAISON POUR TOUS  
DES BAS-MENUS**

136, rue Gaston Couté

02 37 20 99 88.

**Pratique d'activités sportives  
en direction des personnes  
handicapées****Association Chartres  
Handisport et Loisirs,**

tél 06 84 13 92 06.

Du lundi au samedi

de 8h 30 à 19h.

**Cours de broderie d'art****L'atelier d'Ennji,**

tél : 02 37 98 76 96.

Deux samedis par mois de 9h30

à 16h30.

**MAISON POUR TOUS  
DE BEL-AIR**

4, Allée du Berry

02 37 23 40 67.

**Aide aux devoirs,  
accompagnement scolaire****Association PEP 28,  
tél 02 37 88 14 14.**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 17h à 19h (à l'école  
élémentaire Henri Matisse).

**Prévention, guérison et  
réinsertion des malades  
alcooliques****Association Vie libre,  
tél 02 37 35 65 12.**

1<sup>er</sup> samedi du mois de 9h à 11h

3<sup>e</sup> vendredi du mois de 20h30 à  
22h.

**Initiation à la photographie  
(prise de vue et laboratoire)****Photo pour tous,  
tél 06 61 42 52 01.**

Mercredi de 16h30 à 19h

jeudi de 14h à 17h30

vendredi de 20h30 à 23h.

**Enseignement de la peinture  
et de l'iconographie selon  
les techniques d'origines  
byzantines****Atelier d'iconographie,  
tél 02 37 24 95 83.**

Lundi de 14h à 17h.

**Ateliers de gravure et de dessin****Bel-Air Association,  
tél 06 79 48 46 63.**

Du lundi au vendredi, durant  
les heures de présence de l'agent  
d'accueil.

**Association  
départementale de Lutte  
contre l'illettrisme,  
tél : 02 37 42 47 21.**

Mercredi de 9h30 à 11h.

**Activités proposées par le  
CCAS****Club du 3<sup>e</sup> âge**

Mercredi et vendredi

de 14h à 17h30.

**MAISON POUR TOUS  
DE SAINT-CHERON**

2, rue de la Mare à Boulay

02 37 23 40 72.

**Chorale****Association Dream  
harmony,  
tél 06 72 84 40 62.**

Jeudi de 19h à 21h.

**Peinture sur soie****Association chartraine  
de viet taï chi,  
tél 02 37 91 11 31.**

Lundi de 13h à 18h

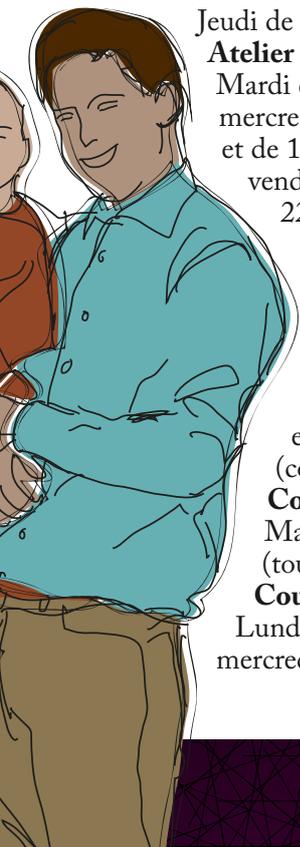
mardi de 13h à 18h

mercredi de 19h à 22h

vendredi de 14h à 17h30.

**Association  
départementale de Lutte  
contre l'illettrisme,  
tél 02 37 42 47 21.**

Jeudi de 9h à 10h30 et de 10h30  
à 16h30.



**Cours de langue arabe et de soutien scolaire**

**Association La plume chartraine et environs,**  
tél : 02 37 34 04 01.

Mercredi de 15h30 à 18h  
vendredi de 18h30 à 20h30.

**Association des Paralysés de France,**

tél : 02 37 28 61 43.

1 vendredi par mois, de 14h à 17h, selon planning pré-établi.

**Association Chartres BD**

Samedi de 14h à 15h30.

**Activités proposées par le CCAS**

**Cours de coupe et couture**

Mercredi de 9h à 11h30.

**MAISON POUR TOUS DES HAUTS-DE-CHARTRES**

5, rue des Hauts-de-Chartres  
02 37 88 05 36.

**Aide aux devoirs, accompagnement scolaire**

**Association PEP 28,**  
tél 02 37 88 14 14.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h à 19h.

**Groupe de percussions**

**Association tropic-ka,**  
tél 02 37 28 11 92.

Vendredi de 20h30 à 22h30.

**Assurer l'élaboration, la réalisation et la coordination d'activités socio-éducatives et culturelles**

**Association Hauts de Chartres Animation,**

tél 02 37 35 42 88.

Lundi de 20h à 22h  
mercredi de 14h à 18h  
jeudi de 18h à 22h  
vendredi de 18h à 20h.

**Association sportive et culturelle chartraine de capoeira,**

tél 06 99 94 37 84.

Mardi de 20h à 22h.

**Rénover, restaurer, réhabiliter**

**Régie et ateliers des 3 R,**  
tél 02 37 88 05 34.

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

**MAISON POUR TOUS DES COMTESSES**

1 rue Georges Pompidou  
02 37 30 71 36.

**Soutien et développement de la vie et de l'animation du quartier**

**Association Villaines-Comtesses,**

tél 06 65 78 41 77.

Lundi de 14h à 17h  
un mardi par mois de 20h30 à 23h30  
un à deux vendredis par mois de 17h à 24h.

**Enseignement des arts plastiques**

**Association Récréat'ion,**  
tél 02 37 35 42 82.

Mardi de 9h30 à 11h30  
mercredi de 13h30 à 18h  
jeudi de 20h à 22h  
samedi de 9h 30 à 12h.

**Enseignement de la danse**

**Association Danse aux Comtesses,**  
tél 02 37 90 76 34.

Mardi de 18h à 20h  
mercredi de 9h à 12h et de 20h à 22h

jeudi de 10h à 11h.

**Cours de yoga**

**Association Au cœur du yoga,**  
tél 06 11 79 38 16.

Lundi de 18h à 22h30  
mardi de 12h à 16h.

**Cours de danse africaine**

**Association Logwey,**  
tél 06 42 93 98 39.

Mercredi de 18h15 à 19h45.

**MAISON POUR TOUS DE BEAULIEU**

2, Place de Beaulieu  
02 37 23 40 69.

**Aide aux devoirs, accompagnement scolaire**

**Association PEP 28,**  
tél 02 37 88 14 14.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h à 18h et de 18h à 19h.

**Soutenir et aider la pratique amateur, la création et la promotion artistique locale**

**Association Art Mur 28,**  
tél 06 16 26 87 32.

Tous les jours de la semaine jusqu'à 23h.

**Activités d'animations interculturelles**

**Association franco-turque pour l'enseignement et la formation,**

tél 02 37 31 81 30.

Cours de langue turque, le samedi de 14h à 16h.

**Défense des intérêts des usagers et consommateurs de biens et de services agissant sur le cadre de vie**

**Association CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie),**  
tél 02 37 30 27 74.

2<sup>e</sup> jeudi de chaque mois de 16h30 à 18h.

**Cours de langue arabe**

**Association Multiculturelle et Culturelle de Chartres**

Samedi de 10h à 12h.

**Cours de langue arabe destinés aux enfants des écoles**



### Inspection Académique d'Eure-et-Loir,

tél 02 36 15 11 99.

Mardi de 16h30 à 18h30  
mercredi de 15h à 18h.

### Association Horizon de Beaulieu,

tél : 02 37 21 98 98.

. Section marche country

Le jeudi, de 15h à 17h 30, selon  
planning pré-établi.

. Section gymnastique  
volontaire

Mercredi de 20h à 22h.

### Danse country

### Association Chartres Country

tél 02 37 32 95 40.

Jeudi de 19h à 22h.

### Association les Restos du Coeur,

tél : 02 37 36 89 03.

Lundi matin, mardi matin, jeudi  
matin et vendredi matin.

### Danse irlandaise

### Association

### The Branwen Set,

tél : 02 37 33 00 42.

Mercredi de 18h15 à 19h45.

Permettre aux adhérents  
d'origine congolaise de pouvoir  
se rencontrer

### Association Kintouari

3<sup>e</sup> samedi du mois, de 15h à 19h.

### MAISON POUR TOUS DE LA MADELEINE

Mail Jean de Dunois

02 37 88 45 00.

Aide aux devoirs,  
accompagnement scolaire

### Association PEP 28,

tél 02 37 88 14 14.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 17h à 19h.

Soutenir les savoir-faire  
traditionnels de la création  
textile

### Association M'Tissé :

Du lundi au vendredi.

### Danse country

### Association Chartres Country,

tél 02 37 32 95 40.

Mardi de 20h15 à 21h45.

Réunion des adeptes du jeu

télévisé « pyramide », émission  
culturelle basée sur la  
connaissance et le vocabulaire

### Association Club Pyramide,

tél 02 37 28 10 90.

Lundi de 14h à 16h30.

Initiation à la danse hip hop et  
répétitions du groupe

### Association the undergrund,

tél 06 ; 15.45.12.78.

Lundi et jeudi de 20h30 à 24h  
vendredi de 20h à 24h  
samedi de 15h à 21h.

### Enseignement de la gymnastique

### Association de l'Agglomération chartraine de gymnastique volontaire,

tél 02 37 33 09 74.

Lundi de 14h à 15h.

Pratique d'activités  
psychomotrices avec les  
enfants accompagnés de leurs  
assistantes maternelles

### Association des assistantes maternelles agréées de Chartres,

tél 02 37 28 02 89.

Mardi de 9h à 11h  
mercredi de 9h à 11h  
(salle domino)  
jeudi de 9h à 11h.

Pratique de jeux de cartes,  
scrabble, concours de belote,  
sorties... pour les personnes  
âgées

### Association club de l'amitié de la Madeleine,

tél 02 37 35 02 39.

Lundi et jeudi de 13h30 à 18h.

### Association Les amis du yoga,

tél 02 37 25 70 62.

Lundi de 15h15 à 16h15.

Cours de langue arabe et de  
soutien scolaire

### Association La plume chartraine et environs

Samedi de 13h30 à 17h30.

### Association Sophrologie et bien être,

tél : 02 37 34 97 48.

Lundi de 18h à 20h30  
jeudi de 14h à 15h30.

Atelier de créations, locations  
vente et restauration de  
costumes

### Association La dame à la licorne,

tél : 02 37 36 80 72.

Du lundi au vendredi.

Favoriser la participation des  
habitants de la Madeleine  
au développement de la vie  
associative et de l'animation  
globale de leur quartier

### Forum, Association du Quartier de la Madeleine,

tél 02 37 88 45 00.

Gym seniors, Fitness, gym tonic,  
Taï Chi chuan, Gym abdo,  
Peinture deco, Yoga, Danse jazz,  
Danse africaine, Jeux de société,  
Danse orientale, Gym mémoire,  
Scrabble, Loisirs créatifs enfants,  
Flûte, Scrapbooking, Club des  
chiffres et des lettres, Batterie  
et djembé enfants, Chants  
et variétés, Batterie jeunes et  
adultes, Tricot, crochet, Loisirs  
créatifs adultes, Arts plastiques  
enfants.

### Activités proposées par la Ville et le CCAS :

Espace famille :

mardi de 17h à 19h

Cours de coupe et

couture : mardi

de 9h à 12h.





## Un espace rendu aux piétons



**A** l'intersection des rues Serpente et du Soleil d'Or, le petit parking en triangle qui n'accueillait auparavant que quelques voitures est devenu une jolie place piétonne sur laquelle on peut désormais flâner en toute tranquillité ou déjeuner en terrasse, à l'ombre des arbres et des parasols. Elle porte le nom d'un ancien restaurateur chartrois. Il avait ouvert dans les années 50 le restaurant Henri IV, table prestigieuse qui avait fait la renommée gastronomique de Chartres.

« Le pavage en dalles de granit de cette nouvelle place devrait être prolongé dans la rue du Soleil d'Or, place Billard et rue des Changes, si le marché d'études et de définitions du quartier cathédrale le préconise » précise Elisabeth Barrault, adjointe chargée de l'Aménagement et des Travaux.

Début octobre

# Une fontaine rue des Ecuyers

La réalisation d'une fontaine rue des Ecuyers va donner vie à l'aménagement de la terrasse pavée effectué en 2009, à l'angle des rues des Ecuyers et Saint-Eman. En agrémentant le mur de soutènement, cet équipement offrira une meilleure vue de l'escalier de la Reine Berthe.



**A**u printemps 2009 la rue des Ecuyers s'est dotée d'une terrasse pavée. Cet aménagement a été conçu pour recevoir une fontaine, aujourd'hui en cours d'installation. Les services techniques municipaux effectuent ces travaux. *"Nous avons enterré une cuve sous la chaussée et l'équipement pour la faire fonctionner. Nous avons également installé des fourreaux pour passer des câbles électriques nécessaires à l'alimentation de la pompe et à l'installation de spots d'éclairage"*, explique Stéphane Paris du service maîtrise d'œuvre et de projets.

La pierre provient de la Tieule en Lozère, elle est taillée sur place, et est identique à celle utilisée pour l'aménagement.

*"Nous allons attaquer les travaux de mise en place de la fontaine courant septembre avec la réception des pierres, le terrassement, la mise en étanchéité et la remise en eau"*, précise Sylvain Giboin, responsable de la régie voirie signalisation. 4 agents de son service seront mobilisés durant 3 semaines.

Le système d'eau étant prévu en circuit fermé, l'eau sera impropre à la consommation.

La fontaine sera équipée d'un éclairage d'ambiance à basse consommation d'énergie grâce à l'utilisation de spots à Led. 3 spots de 3 watts valoriseront ses abords et une lumière d'ambiance aquatique sera diffusée grâce à un spot immergé projetant simultanément des mouvements de lumière sur le mur avoisinant.

Reconstruction de la Porte Guillaume

# L'association *Les amis de la Porte Guillaume* est née



Une association orchestrera les différentes phases de reconstruction de la porte Guillaume. En préliminaire, l'heure est aux fouilles archéologiques.

**E**n octobre les archéologues se pencheront sur le sous-sol de la partie nord de la barbacane, à droite en entrant dans la ville.

Pour permettre aux Chartrains qui le souhaiteraient de s'impliquer dans la reconstruction de la Porte Guillaume, la Ville envisage de créer un chantier école. Pour le mettre en musique, Patrick Gérardet, adjoint chargé de la Promotion et du Rayonnement de la Ville, a impulsé la création d'une association Les Amis de la Porte Guillaume.

Lors d'une réunion publique à l'Hôtel de Ville, le 28 septembre prochain, l'élu présentera les

résultats des premières fouilles et enregistrera les adhésions à la toute nouvelle association.



Au Danemark

# Chartres représenté au congrès mondial du vélo



Isabelle Mesnard, adjointe au Cadre de vie et Patrick Géroudet, adjoint chargé de la Promotion de la ville, ont assisté au congrès mondial Vélo-city à Copenhague. Ils ont pu, à cette occasion, rencontrer l'Ambassadeur de France au Danemark sur le pavillon français. Ce congrès rassemble les acteurs internationaux de référence en matière de transport urbain. Les deux élus ont ainsi contribué à promouvoir le tourisme à Chartres et ont pu évoquer la politique de la Ville quant au développement de l'usage du vélo.

Association des jumelages de Chartres

## Cours de langues 2010/2011

Allemand, Anglais, Arabe, Chinois, Espagnol, Italien, Japonais, Portugais, Russe.

**Début des cours :**  
**lundi 27 septembre 2010.**

2 rue Chanzy – Chartres – 02 37 21 76 77  
Site internet : jumelages-chartres.fr



Permanences d'élus, visites de quartier, numéro de téléphone d'appel d'urgence, etc...

# Echanger avec les élus



La rentrée, c'est le retour aux préoccupations du quotidien. La municipalité et les services de la Ville attachent une grande importance aux demandes des Chartains. Comment ceux-ci peuvent-ils les formuler? Auprès de qui? Maria Chedeville, conseillère déléguée en charge de cette relation de proximité, détaille les possibilités offertes aux habitants.

## **Votre Ville: Quelle est la manière la plus simple de signaler un problème dans les rues de Chartres?**

**Maria Chedeville :** *Il existe depuis plusieurs années un numéro de téléphone, le 02 37 88 44 44. Si un chartrain voit par exemple un trou dans la chaussée, un trottoir abîmé, un problème d'éclairage public, etc, il peut téléphoner à ce numéro. Le problème est immédiatement signalé au service compétent qui va se rendre sur place et faire un constat. L'intervention peut ensuite être très rapide, en fonction de la nature du problème.*

## **VV: A côté des problèmes particuliers, il y a aussi des questions plus générales qui engagent la vie d'un quartier...**

**MC :** *Là encore, les élus et les services de la Ville, ceux de Chartres Métropole et de Chartres Habitat, en fonction des problèmes signalés, visitent à pied régulièrement chaque quartier. Ils rencontrent les habitants, discutent avec eux. Des notes sont prises, un dossier est établi, et un programme d'intervention est défini. Les élus sont ensuite tenus informés régulièrement de l'avancement de ces interventions. Par ailleurs, le service en charge de la propreté, de la voirie et des espaces verts, effectue lui aussi des visites de*

*quartier, à pied, pour noter par exemple que telle plaque d'égout a disparu, ou qu'elle fait beaucoup de bruit sous le passage des voitures, qu'un panneau a besoin d'être refait, etc... C'est un travail technique et minutieux.*

## **VV: Troisième occasion d'échanges personnalisés, les permanences des élus.**

**MC :** *Nous avons divisé Chartres en onze secteurs (voir la liste ci-dessous). Le premier mardi de chaque mois, et donc le 7 septembre prochain, un élu se tient présent sur place entre 18 h 00 et 19 h 30. Il ou elle accueille tout chartrain qui peut ainsi lui expliquer son problème, ou lui poser ses questions utiles. J'insiste sur ces rendez-vous informels, où l'écoute est vraiment personnelle, où l'échange est facile. Pas besoin de prendre rendez-vous!*

## **VV: Et enfin, il y a les réunions de quartier...**

**MC :** *Le Député-Maire les anime la plupart du temps. Il a fait construire une maquette détaillée de la ville et de ses projets. Elle est installée dans la salle Jehan de Beauce de l'Hôtel de Ville. Il y invite tour à tour les habitants résidant dans le ressort de chacun des vingt-sept bureaux de vote de Chartres. Il y présente les projets de la municipalité pour la*

*ville, et pour le quartier concerné. Il répond à toutes les questions qui lui sont posées. C'est un moment toujours très intéressant qui se termine autour d'un apéritif dinatoire, où les habitants et les élus peuvent faire connaissance et discuter à bâtons rompus d'un problème particulier comme de la stratégie de la Ville.*

*Ces quatre types de possibilité d'échanges et de rencontres permettent, chacun dans un registre différent, de répondre à peu près à tout. Reste ensuite à solutionner concrètement les problèmes posés, et si c'est impossible, ou pas possible tout de suite, à expliquer pourquoi. C'est ainsi que nous tissons cette proximité nécessaire.*

*Enfn, chacun peut écrire au Député-Maire ou à tel ou tel élu de son choix. Il est toujours répondu à ces courriers.*

## Pôle Gare

# La phase opérationnelle commence

Lors du Conseil Municipal de juin dernier, les élus chartrains ont voté la concession de la partie opérationnelle du « Pôle Gare » à la société d'aménagement « Chartres Développement », une société d'économie mixte où la Ville de Chartres est majoritaire.

**L**e premier objectif de cette société, c'est de passer progressivement à la réalisation du projet, en commençant par les acquisitions de terrains nécessaires auprès de la SNCF et de Réseau Ferré de France.

La Ville a déjà largement préparé ses acquisitions, en multipliant depuis plusieurs mois les réunions de travail et de concertation avec les diverses instances des deux grandes sociétés nationales.

La société d'aménagement mobilise également les collectivités

territoriales, Région et Département, pour que leur futur plan d'investissements inclue les financements nécessaires à la réalisation du projet de nouvelle gare de Chartres.

« Nous avons plusieurs réunions de travail prévues au mois de septembre, dont nous attendons des résultats concrets, » insiste Daniel Guéret, adjoint au Maire en charge du projet. « Je veux dire aux Chartrains et aux autres usagers de la gare que nous entrons désormais dans la phase active des choses. »

Depuis le 31 août, Daniel Guéret

a repris ses permanences et ses rendez-vous avec les particuliers qui souhaitent des informations précises sur tel ou tel aspect du projet pouvant les concerner.

Rappelons que ceux qui sont intéressés par de tel rendez-vous peuvent prendre contact avec l'élu en téléphonant au 02 37 23 41 79.

Enfin, Daniel Guéret réunira le 8 septembre la Commission Municipale spéciale « Pôle Gare », où les élus qui le souhaitent recevront toutes les informations tenant au calendrier des opérations.

## Réunions de quartier

Jean-Pierre Gorges, Député-Maire de Chartres, débat avec les habitants de chaque quartier devant la maquette. Les Chartrains sont donc invités à l'Hôtel de Ville. Ceux qui le souhaitent viennent par leurs propres moyens, les autres peuvent emprunter un bus de la Ville pour se rendre à la réunion et en revenir. Le lieu et l'heure du rendez-vous figurent sur l'invitation qu'ils trouvent dans leur boîte aux lettres le moment venu.

**Les prochaines réunions de quartier se tiendront à 18h30 aux dates suivantes :**

**13 septembre**, secteur bureau de vote Bas-Menus.

**1<sup>er</sup> octobre**, secteur bureau de vote Rechèvres..

## Et toujours, les permanences des élus

Les Chartrains peuvent rencontrer leurs élus lors des permanences qui se tiennent le premier mardi de chaque mois, et donc prochainement le 7 septembre à partir de 18 heures dans les onze salles suivantes :

Ecole François Villon, Abbayes Saint Brice, MPT de Beaulieu, MPT de Saint-Chéron, MPT Forum de la Madeleine, MPT Bel-Air, MPT Rechèvres, Ecole Le Grand Jardin, Ecole Jules Ferry, Hôtel de Ville, Ecole de la Brèche.

## Réunions Publiques Finances

Franck Masselus, adjoint chargé des Finances, ira à la rencontre des Chartrains dans les différents quartiers de la ville pour présenter les comptes 2009.

### Mardi 21 septembre :

- MPT de Bel-Air à 18 h 30.
- Hôtel de Ville (salon Marceau) à 20 h 30.

### Mardi 28 septembre :

- Abbayes de Saint-Brice (salle B2) à 18 h 30
- MPT des Hauts-de-Chartres à 20 h 30.

### Mardi 5 octobre :

- MPT du Pont Neuf à 18 h 30.
- MPT de la Madeleine à 20 h 30.

### Mardi 12 octobre :

- MPT de Beaulieu à 18 h 30.
- MPT de Rechèvres à 20 h 30.

Pour tout problème technique dans la ville

# Ayez le réflexe

# 02 37 88 44 44

Ou par Internet <http://www.ville-chartres.fr>



## Prévention routière

# Une finale départementale réussie

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, le service de la Police Municipale a mis en place les Pistes de Prévention Routière du 22 mars au 28 mai derniers. 22 classes de CM2, soit 505 élèves, ont participé à cette animation. La finale départementale s'est déroulée le 23 juin.



Cette finale a été organisée par la Police Municipale de Chartres, en partenariat avec la prévention routière d'Eure-et-Loir. Vu la réussite des épreuves de sélection, du bon déroulement de la finale et de la satisfaction de tous les partenaires, cette opération sera reconduite l'an prochain. Le matin, les pistes ont été installées et les salles de rédaction préparées, en présence des différentes compagnies départementales des brigades motorisées de la Gendarmerie Nationale, des

Polices Municipales du Coudray, de Maintenon et des organisateurs de la Prévention Routière d'Eure-et-Loir.

Après un déjeuner à la cuisine centrale avec Jean-Pierre Gorges, député-maire, Elisabeth Barraud, adjointe, Maria Chedeville et Anne Delcroix, conseillères municipales, les candidats ont été accueillis. Les épreuves se sont déroulées dans la bonne humeur. Sur 15 élèves de la ville de Chartres sélectionnés, 8 se sont présentés. 68 élèves du département étaient réunis. Lors de cette

finale, des difficultés supplémentaires ont été ajoutées par rapport aux épreuves de sélection.

## Classement

8 finalistes chartrains se sont distingués :

- 12<sup>e</sup> : CRAPPE Clémence, école Guéry
- 17<sup>e</sup> : MARTIN Nathan, école de Rechèvres
- 18<sup>e</sup> : KADILI Salim, école Farman
- 35<sup>e</sup> : MOMENCEAU Lilian, école de Rechèvres
- 38<sup>e</sup> : FABRE Mathias, école Jean-Paul II
- 48<sup>e</sup> : ZALKING Arthur, école de Rechèvres
- 56<sup>e</sup> : LOUVIER Timothée, école de Rechèvres
- 57<sup>e</sup> : EDINGER Maxime, école de Rechèvres

La remise des lots s'est déroulée en présence du président de la Prévention Routière d'Eure-et-Loir, de deux officiers du groupement de la Gendarmerie Nationale d'Eure-et-Loir, de plusieurs élus du département et de la Ville de Chartres.



## Gérard et Marguerite Sauger, un couple en or

Le 3 juillet dernier, Elisabeth Fromont, 1<sup>ère</sup> adjointe au maire, a eu le plaisir de féliciter chaleureusement deux anciens agents municipaux qui fêtaient leurs 50 ans de mariage. Gérard et Marguerite Sauger se sont rencontrés dans les services de la Ville puis se sont mariés à la mairie de Chartres, le 2 juillet 1960. « *Gentillesse et engagement sont les deux qualificatifs qui reviennent sans cesse quand vos anciens collègues parlent de vous.* »

Avec le Centre Communal d'Action Sociale



« Lors de la sortie vélo du vendredi 9 juillet »

# Des animations intergénérationnelles au Rigeard

Le service Animation Retraités du CCAS de Chartres a mis en place des actions au Centre de loisirs du Rigeard, durant la période estivale, auprès des enfants de 6 à 12 ans, avec la participation de personnes retraitées.

« Nous avons voulu créer un « pool » de retraités prêts à donner un peu de leur temps auprès des enfants accueillis au Rigeard durant l'été, créer des liens autour d'une activité en commun. Les retraités ont apporté beaucoup

*lors des animations qui ont été proposées. Ils remplacent parfois les grands parents que les enfants n'ont pas, ou plus, à leurs côtés »,* explique Sophie Brun, responsable du secteur animation au CCAS.

Une dizaine de retraités se sont impliqués autour de diverses activités. Une sortie vélo, les vendredi 9 juillet et jeudi 12 août, avec un groupe d'enfants de 9 à 12 ans. Au programme, départ pour Saint-Prest, pique nique, jeux divers l'après midi et retour en vélo, ou en bus si fatigue! Une « crêpes partie » les jeudi 15 et mercredi 28 juillet avec

des 6-7 ans et des 7-8 ans et un concours de pétanque avec des 8-12 ans le mercredi 21 juillet. Des liens se sont tissés entre les retraités bénévoles et les enfants. Jeunes et moins jeunes se sont amusés comme des petits fous!

## Comment passer le BAFA?

Le mercredi 29 septembre à 14h, 15h et 16h, le BIJ vous propose trois ateliers d'information sur le BAFA animé par un conseiller Jeunesse et Sport. Accueil Libre, Anonyme et Gratuit

Rendez-vous au Bureau Information Jeunesse  
32, boulevard Chasles 28000 CHARTRES  
Tel: 02.37.23.42.32 Bij28@ville-chartres.fr  
www.ville-chartres.fr rubrique "jeunesse"  
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

**BIJ** Bureau  
Information  
Jeunesse



# Salon des associations

Plus de  
150 associations  
chartraines  
vous présentent  
leurs activités

Chartres

4<sup>et</sup>  
5 sept.  
2010

Sur les boulevards  
Samedi 4 de 11h à 19h  
Dimanche 5 de 10h à 18h



## 2<sup>e</sup> Bric-à-Brac du Centre ville

Dimanche 12 Septembre, toute la journée

Organisé par  
le Lions club  
Chartres Doyen.

Plus de 300 exposants sont  
attendus sur la place des Epars,  
l'Esplanade de la Résistance et le  
Boulevard Chasles.

Inscriptions au 06 25 51 44 88.  
[www.lionschartresdoyen.fr](http://www.lionschartresdoyen.fr)

## Bric à Brac à la Croix Bonnard

Dimanche 10 octobre,  
de 7h à 18h.

Au camping des Bords de l'Eure  
et rue de Launay.

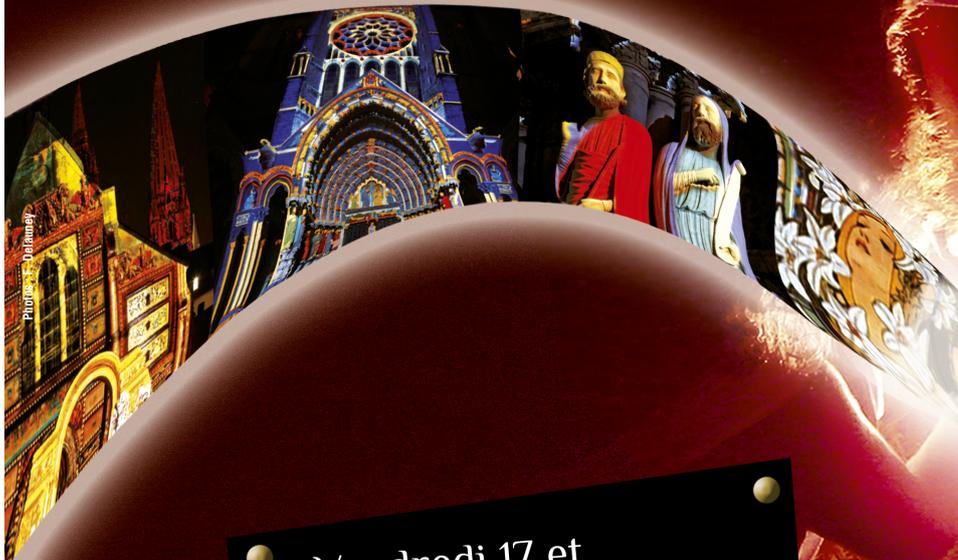
3 mètres minimum pour 9€ et  
par mètre supplémentaire sou-  
haité 3€.

Organisé par l'association du  
quartier.

Buffet et buvette.  
Renseignements  
tél : 02 37 28 43 84  
ou 02 37 28 16 82.



# Fête de la lumière 2010



Vendredi 17 et  
Samedi 18 septembre  
**28 sites illuminés**  
dont **4 nouveautés** à découvrir  
*De nombreuses animations  
et spectacles de rue...*

Production Ville de Chartres / [www.chartresenlumieres.com](http://www.chartresenlumieres.com) / Conception originale des illuminations : Xavier de Richemont



Photos des illuminations : F. Delauney - Photo d'enfants : © Eduardo Siqueira Filho.  
Conception graphique : Ville de Chartres

Villes-lumières

# Chartres accueille LUCI

Chartres accueille du 15 au 19 septembre l'assemblée générale de LUCI (Lighting Urban Community International). C'est la première fois que cette réunion a lieu en France.

**2** 00 personnes représentant 60 pays et 80 grandes villes vont se réunir pour élire un nouveau bureau et pour échanger sur leur politique d'éclairage de leur patrimoine architectural.

Jean-Michel Daclin, adjoint au maire de Lyon, a créé l'association LUCI en 2002. « *L'un des moments importants de cette assemblée générale sera la nomination d'un nouveau président. C'est Alan Stewart, maire de Glasgow, qui devrait être élu à la tête de LUCI.* » précise Laurent Lhuillery, adjoint à l'Animation de la ville, qui avec Franck Masselus adjoint chargé des Finances, a mené à bien la candidature de Chartres pour l'organisation de cet événement international, mis en place avec l'aide du lycée EFAGRIR.

« *On va beaucoup parler des retombées de Chartres en Lumières sur le tourisme. Un autre moment fort du week-end sera la signature de la charte de l'éclairage urbain qui notifie la mise aux normes de tout*

*le réseau électrique dans le cadre du développement durable. On abordera aussi un sujet nouveau, la luminothérapie, ou comment préserver sa santé avec une bonne gestion de l'éclairage.* »

Pour finir ce séminaire en beauté, les participants assisteront à la mise en lumières des nouveaux sites de Chartres en Lumières : le Portail sud de la cathédrale, la rue des Ecuys, les nouveaux visages de la collégiale Saint-André, de l'église Saint-Aignan.

[luci@luciasociation.org](mailto:luci@luciasociation.org)  
[www.luciasociation.org](http://www.luciasociation.org)



# Vendredi 10 septembre, marché gourmand du terroir

## Je Croqu'Eurélien

Je Croqu'Eurélien : la Jeune Chambre Economique de Chartres et sa Région vous fait (re)découvrir les saveurs d'Eure-et-Loir.



**L'**Eure-et-Loir regorge de produits locaux mal connus. La Jeune Chambre Economique de Chartres et sa Région a donc décidé de mettre en avant ces produits authentiques et originaux qui font la spécificité de

notre département, en organisant un marché nocturne unique Place du Cygne, le vendredi 10 septembre de 19h à 22h.

Ce marché gourmand du terroir, baptisé *Je Croqu'Eurélien*, se veut avant tout un lieu d'échange : les producteurs locaux pourront ainsi mettre en avant leur savoir faire, à travers leurs propres productions, mais aussi des animations, un stand de promotion touristique, et un stand de découverte de l'association.

Mis en place par une commission constituée de quatre jeunes mem-

bres de l'association, il entre dans le cadre du programme annuel de la JCE de Chartres et sa Région dont le thème est, pour 2010, la valorisation de la vie économique du bassin chartrain et la découverte de ses principaux acteurs.

**Je Croqu'Eurélien**  
vendredi 10 septembre  
de 19h à 22h,  
Place du Cygne.

**Renseignements :**  
chartres@jcef.asso.fr

## Place Châtelet

# Une grande roue et un carrousel



**L**a Ville a installé depuis le 1<sup>er</sup> septembre une grande roue sur la place Châtelet. Cette attraction restera sur le site jusqu'au 26 septembre. C'est la première fois qu'une animation de ce type a lieu en centre ville. Ce sera l'occasion pour les Chartreains de voir leur ville d'en haut puisque les 24 nacelles de cette grande roue atteignent 33 mètres de hauteur.

A côté, un carrousel de chevaux de bois fera tourner la tête des plus petits.

**Place Châtelet.**  
Jusqu'au 26 septembre, de 14h à 23 h (en semaine) et de 14h à 1h (le week-end).

Les 25 et 26 septembre

# La 5<sup>e</sup> Fête des Vendanges

La 5<sup>e</sup> fête des Vendanges aura lieu les 25 et 26 septembre au Clos des Trois Ponts, dans le quartier Saint Brice.



**F**ête des traditions populaires locales et des pratiques agricoles anciennes, elle attire chaque année près de 15 000 visiteurs. Pour l'occasion, une clique (photo ci-dessus) de Souday (Loir-et-Cher) fera le déplacement. «*Nous n'avons plus de clique dans notre région. La présence de celle de Souday correspond tout à fait à l'époque de nos prestations agricoles*», souligne, ravi, Jacky Baroche, président de l'association de la commune libre de Saint Brice.

Les filières blé, laine, bois seront représentées au travers diverses animations.

Un port sera aménagé sur l'Eure avec la présence d'un bateau à voile. Une malle-poste ancienne sera présentée et animée par le Cercle philatélique chartrain.

Entrée gratuite.

Renseignements :  
**commune libre de Saint Brice,**  
**2 rue Georges Brassens.**  
**Tél. 02 37 25 69 06**  
**ou 06 76 59 41 88.**  
**communelibre.st-brice@wanadoo.fr**

## Le programme :

**Samedi 25 septembre :**

**défilé-parade avec la clique de Souday** (Loir-et-Cher) depuis les abbayes Saint-Brice à travers le cœur de Ville. Présence de la Confrérie des Bien Faye du Layon de Faye d'Anjou dans le Maine-et-Loire. Cérémonie de remise des premières grappes de raisins et pressage par Jean-Pierre Gorges, député-maire, à l'office de tourisme.

**Dimanche 26 septembre :**

**à la cathédrale :** messe des vigneron à 11h ;  
**au clos des Trois-Ponts :** festival des traditions populaires et pratiques agricoles avec vente de produits fermiers et artisanaux. Pressage de pommes et de raisins. Mini ferme. Danses folkloriques et modernes. Présence d'un rempailleur de chaises. Grand prix de Chartres du cheval percheron. Démonstration de navigation commerciale sur l'Eure. Un port sera aménagé. Démonstration de nœuds marins.

A l'entrée de la promenade des bords de l'Eure, une malle-poste authentique tirée par quatre chevaux percherons sera présentée par le Cercle philatélique chartrain qui animera un chalet postal dans lequel sera diffusé un timbre spécial. Les personnes intéressées pourront envoyer des plis en direct de la fête, revêtus d'un cachet de cire et du timbre officiel.

Exposition de tableaux de Jean-Noël Marais.

Les 17<sup>e</sup> Artisanales de Chartres auront lieu à Chartrexpo du 8 au 11 octobre.



# Aux Artisanales Chartres et ses villes jumelles

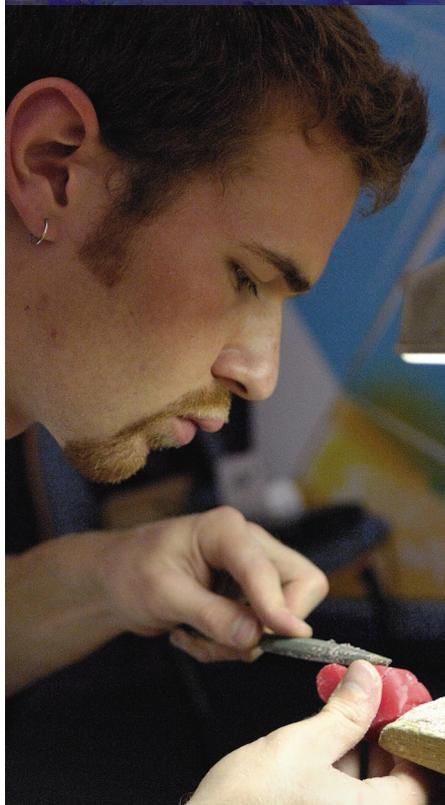
**O**n ne présente plus cette manifestation qui réunit chaque année près de 500 exposants. Cette fois encore, les 70 000 visiteurs attendus pourront découvrir toute la richesse de notre artisanat et assister à des démonstrations de toutes sortes. La Ville de Chartres sera présente aux Artisanales. Son pavillon, aménagé par les services de la Ville et paysagé par le service Espaces verts de la Ville, offrira cette année une vitrine aux villes jumelles.

«*Notre ville tisse des liens d'amitié avec des villes européennes depuis plus de 50 ans*» précise Patrick Géroudet, adjoint chargé de la promotion de la Ville, «*mais les Chartrains ne connaissent pas toujours le patrimoine de nos villes jumelles. Nous allons donc leur proposer des animations pour qu'ils puissent le découvrir ou le redécouvrir.*»

Le stand, d'environ 300 m<sup>2</sup>, présentera donc des panneaux explicatifs sur Ravenne, Chichester, Speyer, Evora, et la plus jeune des villes jumelles, l'espagnole León... Un ordinateur permettra d'accéder aux sites de ces villes et les enfants pourront y faire des exercices ludiques linguistiques. Ils pourront également participer à la création collective d'une formidable mosaïque sous la conduite de l'association *Les 3R* qui sera ensuite exposée de façon permanente.

Chaque jour, de courtes conférences donneront un aperçu du patrimoine touristique et économique des villes jumelées.

L'association *Les Amis des jumelages* donnera tous les renseignements relatifs à son activité, ses cours de langues ou ses voyages.





Installations omnisports

# Des nouveautés partout

La Ville de Chartres réalise un ensemble de travaux sur certains sites sportifs.

**A**u stade Jean Gallet, tout d'abord. Tout le drainage du terrain d'honneur de football, en herbe naturelle, est en cours de réfection, en surface et en profondeur. Commencés début juin ces travaux vont s'achever à la mi-septembre.

Sur le même site, les services de la Ville installent une pelouse synthétique sur l'un des deux terrains d'entraînement. Dès le 15 septembre le terrain sera ouvert et permettra ainsi une plus grande amplitude d'utilisation pendant l'hiver.

A Beaulieu, la Ville a posé des filets pare-balls plus grands et a rechargé le terrain synthétique de granulés.

Les rugbymen ont vu un terrain de foot des Bas-Bourgs se transformer en terrain de rugby. Ce site sera, dans un prochain avenir, consacré entièrement au rugby.

Le gymnase Roskopf s'est doté d'une tribune supplémentaire de 180 places qui va permettre d'accueillir plus de 300 personnes pour les compétitions de tennis de table, toujours spectaculaires(photo). Le parquet

devenu inadapté à la compétition a été recouvert d'un revêtement synthétique.

Enfin, à la Madeleine, une nouvelle résine et un nouveau marquage rajeunissent la salle omnisports.

Le 9 octobre, à Beaulieu - Les Petits-Clos

# Inauguration du complexe squash-badminton



**L**e Député-Maire de Chartres inaugurer le 9 octobre le bâtiment qui abrite les huit courts (et leur tribune de trois cents places) du nouveau squash des Petits-Clos à Beaulieu, donnant sur l'avenue d'Orléans. « Nous avons investi trois millions sept cent mille euros dans cet équipement, dont la gestion sera confiée à la section squash de l'Horizon de Beaulieu, du président Méry, un beau défi à relever pour l'équipe de Barbara Gombert », précise Karine Dorange, adjointe aux Affaires scolaires, à la Jeunesse, au Sport et à la Vie des quartiers. La Ville conserve évidemment l'usage d'un certain nombre de plages horaires pour les jeunes des Maisons Pour Tous et les activités des écoles de sport. S'y ajoutent deux courts de badminton, dont la gestion sera aussi partagée par l'Horizon de Beaulieu et la Ville de Chartres.

« Pour permettre le déroulement des compétitions nationales, voire internationales, nous avons modifié l'accès aux courts de badminton ce

*qui facilitera la mise en place des deux courts vitrés supplémentaires, que la Fédération française installe à l'occasion de ces compétitions de haut niveau. »*



## Avenir de la Beauce

# Le club fait peau neuve



L'une des plus vieilles associations sportives de Chartres a fait peau neuve, mais n'a pas abandonné pour autant les valeurs qui ont fait la renommée du club.

**L'**Avenir de la Beauce, installé au gymnase Aubry, boulevard Foch, est certainement le plus vieux club de gymnastique de la ville. 200 licenciés, entre 3 et 18 ans, y suivent un entraînement de grande qualité, aux agrès et en gymnastique rythmique. Une section baby gym, à partir de 18 mois, permet aux parents de partager un moment d'échanges avec leurs enfants.

Les résultats obtenus par les plus grands aux différents championnats régionaux témoignent des efforts soutenus pendant toute l'année par les gymnastes et attestent du dynamisme des enseignants.

Sarah Ferdinand s'est classée 11<sup>e</sup> aux championnats de France de barres asymétriques alors que Océane Thénard remportait la 1<sup>re</sup>

place aux régionaux en sol, comme Manon à la poutre. Du côté de la gymnastique rythmique, Céline Bazin s'est classée 2<sup>e</sup> de la région aux massues, et 2<sup>e</sup> aux cerceaux avec sa camarade Emilie Pomelec.

«*Notre club est le seul de Chartres à être rattaché à la fédération française de gymnastique. Nos entraîneurs sont tous diplômés d'Etat. Dès trois ans les enfants suivent des cours de gymnastique d'éveil puis, à six ans, ils s'orientent vers la gymnastique artistique, (les agrès, pour garçons ou filles) ou vers la gymnastique rythmique (cordes, ballons, cerceaux, massues, réservés aux filles). Dans cette dernière discipline nous aimerions remonter la section compétition qui est en sommeil actuellement*», explique Corinne Leroy, la nouvelle présidente.

Véritable sport spectacle, la gym-

nastique des jeunes beaucerons, qu'ils soient compétiteurs ou non, s'expose chaque année lors d'un gala prestigieux, auquel viennent assister de très nombreux parents et amis.

**Renseignements, horaires, inscriptions :**

**<http://avenirdelabeauce.free.fr>  
Tél. 06 80 93 72 00.**

**Inscriptions pendant le mois de septembre, les samedis, mercredis et vendredis soirs.**

**Présent au Forum des Associations.**



## La Maison Pour Tous des Comtesses Au cœur du yoga

Depuis sa création, il y a cinq ans, l'association de yoga a multiplié le nombre de ses adhérents par trois.

**L**es vertus du yoga ne sont plus à démontrer. Cette discipline, séculaire en Inde, s'est développée depuis quelques années dans les pays d'Occident.

A la Maison Pour Tous des Comtesses cela fait cinq ans que la discipline est enseignée. «*Les personnes qui viennent souffrent de stress, d'anxiété, d'insomnie, de surcharge pondérale. Tous en tirent un mieux-être psychologique. Le yoga permet de lâcher prise, de méditer sur soi, de retrouver des valeurs essentielles. Le plus difficile pour eux est de faire*

*le premier pas. Il n'est pas rare que certains élèves arrivent au cours sur les conseils d'un médecin*» analyse Nadine Peyrat, la responsable de l'association. «*Le yoga c'est un anti vieillesse! La doyenne du cours a 80 ans!*»

Pour cette rentrée, les créneaux horaires ont été démultipliés. On peut désormais assister à une séance le midi, entre 12h30 et 13h30, le temps de sa pause déjeuner.

Reprise des cours depuis le 30 août.

**Renseignements**  
tél. 06 11 79 38 16, et au Forum  
des Associations.  
peynad@wanadoo.fr

## Chartres Handisport et Loisirs 2<sup>e</sup> coupe nationale de sarbacane



**S**amedi 25 septembre, de 9h à 17h, une centaine de participants, venus de tout l'hexagone, disputeront au CRJS la deuxième coupe nationale de sarbacane. Ils concourront pour un titre individuel ou pour une qualification par équipes. «*La sarbacane se développe beaucoup chez les adultes. Il existe de plus en plus de compétitions*» précise Pauline, animatrice de l'association.

Organisée par Chartres Handisport et Loisirs avec l'aide de la fédération française handisports, la Ville et de très nombreux sponsors locaux, cette compétition est réservée aux adultes atteints d'un handicap moteur.

**Renseignements**  
tél. 02 37 20 99 88.  
Ch128@wanadoo.fr  
www.chartreshandisport28.fr

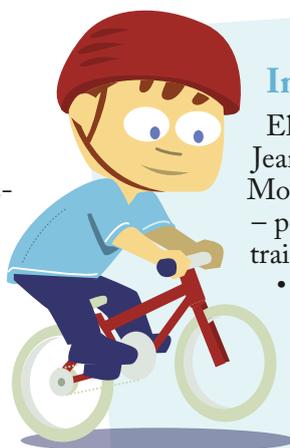
# L'école de sports

**L**'école de sports de la Ville de Chartres permet aux enfants, sans contrainte de compétition, de s'éduquer physiquement et de faire l'apprentissage d'une vie sociale et sportive. Elle donne aux enfants de 5 à 10 ans, la possibilité de découvrir plusieurs activités durant l'année scolaire en choisissant parmi des cycles variés et complémentaires. Pratiquées en dehors du temps scolaire, toutes ces disciplines sont encadrées par des éducateurs diplômés. Pour toutes les activités, chaque enfant doit impérativement être en tenue de sport. Le matériel sportif est prêté par la Ville de Chartres.

Les parents doivent s'assurer de la présence de l'éducateur sur le site en début de séance.

La responsabilité de l'école de sports prend effet à partir de l'heure de début de séance jusqu'à l'heure de fin de séance. Les parents s'engagent à envoyer leurs enfants à chaque cours et à prévenir les éducateurs en cas d'absence.

Ils autorisent les responsables de ces écoles à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident et notamment à demander l'aide des services d'urgence. Une assurance doit être souscrite personnellement par le participant.



## Inscriptions

Elles ont lieu à la halle Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à Chartres:

– pour les résidents chartres :

- le mercredi 8 septembre de 16 h à 20 h ;
- pour tous :
- le jeudi 9 septembre de 16 h à 20 h.

Les réservations et inscriptions ne peuvent être réalisées par téléphone. L'inscription est prise en compte après :

- signature de l'autorisation parentale par le responsable légal,
- règlement de la cotisation,
- présentation d'un certificat médical et d'un justificatif de domicile.
- En cas d'empêchement, nous n'autorisons qu'un seul pouvoir par personne.

## Enfants nés en 2004 et 2005

### Découverte multisports toute l'année

Lundi	17h / 18h	Complexe sportif de La Madeleine
Mardi	17h / 18h	Salle Rosskopf
Mercredi	14h / 15h	Préaux des écoles primaires, dojo de la salle Rosskopf

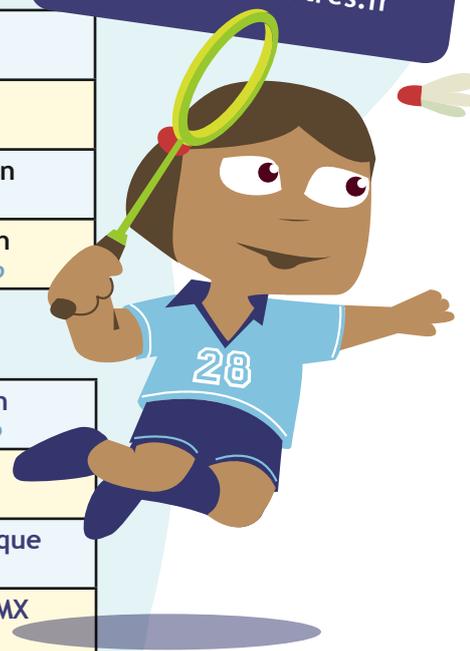
## Enfants nés en 2002 et 2003

Mardi	17h15 / 18h30	Escrime J-Cochet	Équitation Poney club	Basket Madeleine
Mercredi	10h30 / 12h	Trampoline/Gym Madeleine	Athlétisme Madeleine/J-Gallet	Football Péguy
Mercredi	15h30 / 17h	Handball Péguy	Gym./Trampoline Madeleine	Badminton Madeleine
Vendredi	17h15 / 18h30	Roller/Hockey Madeleine	Golf Rosskopf	Équitation Poney club

## Enfants nés en 2000 et 2001

Mardi	17h15 / 18h30	Basket Madeleine	Escrime J-Cochet	Équitation Poney club
Mercredi	10h30 / 12h	BMX J-Gallet	Ultimate/Frisbee Rosskopf	Squash Beaulieu
Mercredi	15h30 / 17h	Badminton Madeleine	Handball Péguy	Gymnastique Madeleine
Vendredi	17h15 / 18h30	Volley Rosskopf	Tennis de table Rosskopf	Bicross/BMX J-Gallet

**RENSEIGNEMENTS**  
à la direction de la  
Jeunesse et des Sports  
de la Ville  
Tél. : 02 37 18 47 70  
de 9 h à 17 h  
[www.ville-chartres.fr](http://www.ville-chartres.fr)



# Découvrir le patrimoine avec la Société Archéologique d'Eure-et-Loir

## (SAEL)

**E**coliers et collégiens ont leur place à la SAEL. L'Espace Jeune Public de son site internet les accueille avec des diaporamas animés sur l'histoire de la ville et du département. Un questionnaire SAEL leur a été proposé (Votre Ville juillet-août, réponses attendues le mercredi 8 octobre), une journée «Portes ouvertes» leur sera offerte en novembre. Enfin, des stages sont ouverts aux collégiens pour l'année 2010-2011.

### Programme SAEL Journées du Patrimoine :

circuits d'1h30 environ, départ face à la Maison du Saumon (visites cathédrale : narthex, librairie La Crypte) :

#### samedi et dimanche

à 10h et à 14h30. Guides SAEL : J. Clément, A. Bonjour, Ph. Fréneau, M. Piriou, H. Thireau.

**Circuit 1** : « Chartres, itinéraire historique : de la Chartres antique à la ville d'aujourd'hui ».

**Circuit 2** : « Les anciennes paroisses chartraines : églises, cloîtres, parvis et cimetières ».

**Circuit 3** : « La vie sociale et économique à Chartres d'après sa toponymie et sa topographie : entrées, métiers de la rivière, métiers du bourg et de la ville ».

**Cathédrale** : « Autels, reliques et vitraux : relation et signification ».

**Circuits « Spécial jeunes »** : « Chartres, ville antique et ville médiévale » et « Anciens métiers de la rivière en basse ville ».

Cette année, pour les Journées du Patrimoine, la SAEL introduit une nouveauté dans son programme : des visites spéciales pour les jeunes.

### Renseignements

et réservations :

SAEL : 02 37 36 91 93  
(8h-12h/14h-17h),  
sael28@wanadoo.fr,  
et www.sael28.fr.

### Agenda SAEL second semestre 2010

**Samedi et dimanche 4 et 5 septembre** : Salon des Associations (stand SAEL Place des Eparis).

**Dimanche 5 septembre** : Salon du Livre, château de La Ferté-Vidame (table ronde).

**Vendredi 17 septembre, 17h30** : Claudine Billot, « Enjeux de pouvoirs. Les religieux dans la ville de Chartres à la fin du Moyen Age ».

**Jeudi 23 septembre, 15h** : Lévi Allam, directeur de l'IUT de Chartres : « La recherche en Eure-et-loir : les laboratoires de l'IUT de Chartres ».

**Vendredi 26 novembre, 17h30** : Wulf Bodenstein, « Les premières cartes géographiques imprimées de la Beauce au XVII<sup>e</sup> siècle ».

**Jeudi 7 octobre, Musée, salle à l'Italienne** : Juliette Clément, « Le Musée des Beaux Arts de Chartres, histoire du bâtiment et des collections ».

Cycle cathédrale : visites thématiques 3 et 11 septembre, 27 novembre.

**Dimanche 9 octobre** : Patrimoine des cantons de La Loupe et de Thiron-Gardais : église de Saint-Victor de Buthon (retable exceptionnel) et ancienne abbaye de Thiron (abbaye, jardins, collège royal).

Signature d'une charte Zéro pesticide  
entre la Ville et Eure-et-Loir Nature

# 100 binettes offertes par la Ville

Depuis quatre ans la Ville a réduit par deux le volume des désherbants chimiques utilisés sur les trottoirs. Elle souhaite inciter les Chartrains à faire de même dans leur propriétés privées. Elle explique sa démarche.

**P**our éviter l'emploi des désherbants chimiques dans la chasse aux herbes indésirables et contribuer au respect de la biodiversité, il existe une alternative simple et économique : la binette !

Dans le cadre de sa politique environnementale et pour inciter les Chartrains à éliminer naturellement les herbes indésirables qui poussent le long de leur maison et sur les trottoirs, la Ville offrira une binette aux 100 premiers jardiniers qui s'engageront, par écrit, à ne plus utiliser de pesticide, à l'instar des jardiniers de la Ville.

Le 25 septembre, à 10h, à l'Apostrophe, Isabelle Mesnard, adjointe chargée du Cadre de vie, accueillera tous ceux qui accepteront de signer la charte et leur remettra le précieux instrument. Pour l'occasion le service Espaces verts de la Ville aménagera les extérieurs de la médiathèque en jardin et les visiteurs pourront découvrir l'exposition *Zéro pesticide dans nos villes et villages*.

**À la médiathèque et à la bibliothèque Louis-Aragon : expositions consacrées à la biodiversité (voir p47.)**

## Deux découvertes archéologiques importantes

# Les premières traces de sédentarisation et un amphithéâtre

En juin, le Service Archéologie de la Ville de Chartres a mis au jour un four datant de l'époque néolithique (5000 ans avant Jésus-Christ) et aussi une partie de l'amphithéâtre de la ville gallo-romaine. Retour sur ces deux découvertes avec Dominique Joly, le responsable du Service.

**Votre Ville: Des ces deux découvertes, quelle est à vos yeux la plus importante ?**

**Dominique Joly :** *Les deux, mais à des échelles différentes. Le four témoigne de la vie des premiers agriculteurs, c'est-à-dire des premières populations qui se sont installées ici, alors que leurs ancêtres étaient jusqu'alors des nomades. Ce four signale le début de la vie telle que nous la connaissons encore aujourd'hui. C'est donc aussi le plus ancien habitat permanent dont nous ayons la trace ici, à Beaulieu, en face du nouveau squash qui va être inauguré. Le deuxième, c'est une série de murs très larges qui appartenaient à l'amphithéâtre de la ville antique. Il faut savoir qu'un amphithéâtre, c'est l'un des monuments qui indique l'existence et l'importance d'une ville à l'époque gallo-romaine (entre le I<sup>er</sup> et III<sup>e</sup> siècle après Jésus-Christ).*

**VV: Comment ces vestiges de murs peuvent-ils vous permettre de reconstituer l'emplacement d'un monument aussi important ?**

**DJ:** *Vous pouvez encore voir la trace de cet amphithéâtre dans la forme des murs et des rues qui dominent la Collégiale St André. Dans certaines propriétés, autour de la rue Chantault, on trouve des murs de deux mètres de haut qui sont les contre-forts de cet amphithéâtre antique. Ce monument, pour vous donner une idée encore plus précise, s'étendait du nord au sud entre le Tertre Saint-Nicolas et la rue Chantault, et d'est en ouest de la terrasse qui domine le quartier jusqu'à l'église Saint-André, puisque celle-ci est construite sur une partie des vestiges de l'amphithéâtre.*

**VV: Qu'est-ce qui reste à découvrir sur ces deux sites ?**

**DJ:** *A côté du four, il reste à préciser la situation exacte et l'importance des habitations que le four desservait. C'est probablement un four culinaire, et ces fouilles vont nous en apprendre beaucoup sur les premiers habitants de ce qui allait devenir Chartres, du moins espérons-le. Nous avons également à mieux cerner les limites et les vestiges de l'amphithéâtre. Nous allons devoir descendre dans certaines caves, notamment à l'occasion de travaux de rénovation, je pense spécialement à une maison située à l'angle de la rue Chantault et de la rue de la Brèche. Tout cela doit nous permettre de mesurer non seulement les limites mais aussi le volume et la date de construction du monument. Cette consolidation du Tertre Saint-Nicolas a vraiment été une aubaine : on était parti pour relever des pierres tombales du XIX<sup>e</sup> siècle, et on s'est retrouvé au III<sup>e</sup> siècle, 1600 ans auparavant !*



**Four culinaire creusé dans le sol limoneux. Au centre et à gauche, la tâche noire est produite par les cendres et les charbons extraits du foyer (en bas, à droite, un sondage a recoupé cette couche de cendres). En haut, à droite, le foyer souterrain (longueur un mètre), aux parois rougies par l'action des flammes, dans lequel on allumait le feu. Lorsque la température était suffisante, on introduisait, au milieu des braises, les aliments à cuire. Ce fonctionnement préfigure celui des fours à pain domestiques ou des fours à pizzas. Ce four date de la période Néolithique, soit 5000 ans avant Jésus-Christ. Responsable scientifique : Laurent Coulon assisté de Frédéric Dupont.**

## Journées du Patrimoine

# Découvrez les trésors archéologiques de la ville!

Les samedi 18 et dimanche 19 septembre prochains, à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, le service Archéologie de la Ville de Chartres accueillera le public sur le site gallo-romain de Saint-Martin-au-Val (rue des Bas-Bourgs) et sur le nouveau chantier de fouille de la Porte Guillaume.



### Saint Martin au Val : un sanctuaire monumental

Depuis 2006, les scientifiques mènent des recherches sur ce qui pourrait être l'un des plus grands sanctuaires de la Gaule romaine. Alors que débute la cinquième campagne de fouille, le public pourra découvrir ce site exceptionnel, les résultats d'investigation les plus récents, mais aussi une série d'animations originales.

### Le « Village Archéo »

**Pour petits et grands, de 10h à 13h et de 14h à 18h.**

- Ateliers des artisans pour observer les techniques, les matériaux anciens, des copies d'objets issus des fouilles de Chartres.
- Cuisson de poteries dans un four reconstruit à l'identique,

- Coulée d'objets en bronze,
- Taille d'une base de colonne et présentation des différentes roches utilisées pour les constructions.
- Diaporama sur l'histoire et la découverte du site.
- Ateliers ludiques pour les enfants à partir de 6 ans : initiation à la fouille, à la taille de pierre et découverte du sanctuaire grâce à un questionnaire.

### La Porte Guillaume : une barbacane de l'enceinte médiévale

Ouvrage du XII<sup>e</sup> siècle, la porte Guillaume est un témoin des enceintes urbaines construites au Moyen-Age. Modifiée au XV<sup>e</sup> siècle, partiellement incendiée en 1856 et finalement détruite par les troupes allemandes en 1944, ce site classé fera l'objet de trois

campagnes de fouille. La première (août 2010) concerne la partie sud de la barbacane.

Des visites commentées par les archéologues sont prévues sur les deux sites, de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30 / Entrée libre (animaux interdits)

**Renseignements :**

**02 37 23 21 20**

**Maison de l'archéologie**

### Nouveauté 2010

Marino Manca, artisan sculpteur sur pierres dans l'Orne, fabriquera une base de colonne en calcaire à l'identique de celle découverte sur le site archéologique.

# Découvrez la nouvelle version du site internet de l'office de tourisme!



Afin de permettre une plus grande valorisation de l'information et de ses prestataires, le site Internet de l'Office de Tourisme.

[www.chartres-tourisme.com](http://www.chartres-tourisme.com), a «refait peau-neuve».

**P**lus rapide, plus simple, plus ergonomique. L'information est désormais accessible plus rapidement, en moins de clics. Les rubriques sont identifiées par des pictogrammes de type I-phone®, ce qui permet également une meilleure adaptation aux nouvelles technologies tactiles. Toujours dans un souci de simplification et pour un meilleur accès à l'information, un moteur de recherche interne a également été mis en place.

## Le site de l'Office de Tourisme : un site vitrine de la ville et des visuels de qualité

Un reportage photographique a été effectué en mai dernier afin de créer des bandeaux attractifs et vivants montrant toutes les facettes de Chartres. L'Office de Tourisme remercie de nouveau l'ensemble des partenaires ayant participé à ce reportage.

## Les grandes nouveautés et une page sur Facebook®!

Afin de valoriser toujours plus l'offre des différents prestataires présents sur le site, l'Office de Tourisme a donné une plus grande place aux visuels et a opté pour un système de géolocalisation qui permet de situer plus facilement l'ensemble de l'offre locale.

Le futur visiteur peut également sélectionner les offres qui l'intéressent pour les regrouper dans

son carnet de voyage. Enfin, après sa visite à Chartres, l'internaute pourra donner son avis sur les prestataires dans la rubrique «*Publiez votre avis*», rubrique présente sur chaque fiche prestataires.

Enfin, l'Office de Tourisme a désormais sa page Facebook® sous l'appellation «*Chartres Tourisme*». Elle permet de communiquer avec les internautes du monde entier sur les nouveautés, les événements et les manifestations importantes dans notre ville. Alors n'hésitez pas à nous solliciter et à nous rejoindre sur la «toile»!

## D'autres projets pour 2011

Le site Internet mettra en 2011 sur davantage d'interactivité et de service avec un espace vidéos ainsi que la possibilité d'effectuer des réservations en ligne.

## A vos agendas

### Visites guidées :

**le 3 septembre :** visites nocturnes exceptionnelles «*Chartres Privilège*» à 22h.

**le 4 septembre :** «*Chartres, la place des Epars*» à 14h30

**les 4 et 11 septembre :** visites nocturnes «*Chartres en Lumières*» à 22h.

**le 13 septembre :** conférence : le Général Marceau – à 15h.

**Pour plus d'informations sur l'ensemble de ces prestations, n'hésitez pas à nous contacter au 02 37 18 26 26 ou à consulter notre site Internet [www.chartres-tourisme.com](http://www.chartres-tourisme.com).**

# Musée des Beaux-Arts, Maison Picassiette, CM101

## Musée des Beaux-Arts

Les Journées du Patrimoine sont l'occasion pour les visiteurs habitués ou occasionnels de voir le Musée autrement, c'est à dire comme un bâtiment ayant eu autrefois une toute autre fonction: palais épiscopal, hôpital... et où tous les espaces ont reçu d'autres affectations au cours des années. Peut-être est-ce ce jour là que se remarque la plaque apposée dans un des salons et qui indique que:

« Napoléon et Marie-Louise séjournèrent en ces lieux du 2 au 4 juin 1811 ».

En ce temps là, le salon des instruments anciens était une chambre épiscopale cédée à l'empereur et son épouse pour l'occasion.

Quoi qu'il en soit, découverte ou redécouverte, le Musée ouvrira ses portes gratuitement ces deux jours là :

- le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h,

- le dimanche de 14h à 18h.

Outre une braderie de catalogues des expositions passées, maintenant traditionnelle, le Musée inaugurera son instrumentarium. L'instrumentarium se compose d'instruments de musique jouables -et joués- re-crées à partir des instruments de musiques reproduits sur la cathédrale.

La collection sera terminée à la fin de 2010. Mais déjà 12 instruments seront présentés au public, dans cette mystérieuse vitrine installée sous l'escalier d'entrée du Musée.

A 16h, un moment musical offert par la Maurache, joué sur ces instruments offrira aux visiteurs quelques instants de musique médiévale.

## Maison Picassiette



Comme tous les ans, la Maison Picassiette sera ouverte gratuitement au public.

Attention, la fragilité de la Maison oblige à des visites par groupes de 10 personnes seulement sous la houlette de guides de la Direction du Patrimoine culturel et historique. Il faudra peut-être être patient.

Les horaires d'ouverture sont :

- le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h,

- le dimanche de 14h à 18h.

## CM101

Deux sites du CM 101 ouvriront leurs espaces au public.

Le Séminaire des Barbelés, lieu de Mémoire de l'abbé Franz Stock, ouvrira ses portes :

- le samedi de 14h à 18h,

- le dimanche de 14h à 18h.

Le public pourra prendre connaissance de l'avancement des travaux qui permettent à ce lieu si particulier de se maintenir en état et d'attiser le souvenir d'un homme exceptionnel.

Des membres de l'association « les Amis de Franz Stock » seront présents pour renseigner les personnes intéressées.

Le hangar mis à la disposition de

l'association « Historial militaire de Chartres et de l'Eure-et-Loir » développera le thème de l'aviation lors de la première guerre mondiale. Le Pélican, emblème de la base aérienne prendra ses quartiers en septembre dans l'espace d'exposition.

Le char découvert aux Trois-Ponts sera naturellement toujours visible et il sera fait état des travaux de restauration envisagés pour le dégager de sa gangue de terre et graviers.

## Journées européennes du patrimoine

### Samedi 18 septembre

#### Visite guidée de la médiathèque

Un parcours commenté de la médiathèque, ancien Hôtel des Postes inscrit à l'Inventaire des monuments historiques.

> Départs à l'accueil à 11h, 14h et 16h

Présentation commentée de documents patrimoniaux remarquables issus des collections de la médiathèque et des archives municipales

> Départs à l'espace patrimoine à 10h30, 14h30 et 16h30.

#### Conférence

Par Dominique Poirel, chargé de recherches au CNRS -Institut de Recherche et d'Histoire des Textes

#### Renaissance des manuscrits médiévaux de Chartres

Présentation du projet de restauration et de numérisation des manuscrits sinistrés lors du bombardement de la bibliothèque municipale en 1944.

> 15h30, L'Apostrophe, auditorium





Au Muséum

# Journées européennes du patrimoine

**V**isite libre du muséum avec ateliers, animations sur le thème de la « pierre à l'outil », ces hommes célèbres oubliés de l'Histoire, inventeur du premier outillage...

Atelier de taille d'outils préhistoriques par les spécialistes d'*Archéo pour tous*.

Atelier de montage des outils avec préparation de colle.

**Les 18 et 19 septembre de 14h à 18h au Muséum 5 bis Bd de la Courtille tél. : 02 37 88 43 86.**



## Journées du Patrimoine 2<sup>e</sup> colloque Franz Stock

Dans le cadre des Journées du Patrimoine, l'association *Les amis de Franz Stock* organise un colloque le samedi 18 septembre, à partir de 14h, à l'IUT, place Roger Joly.

**Le thème : Chrétiens français allemands entre paix et guerre.**

**D**e nombreux intervenants, universitaires émérites, animeront ce colloque qui se clôturera à 18h par un concert de l'ensemble vocal Jubilate, dans un programme d'œuvres sacrées donné au séminaire des Barbelés du Coudray.

Cet ensemble, fondé par son chef actuel, Marie-Thérèse Renoult, s'intéresse particulièrement aux œuvres oubliées ou méconnues, considérant que le patrimoine vocal demeure une richesse permanente à découvrir.

**Renseignements et inscriptions au colloque :**

**Les amis de Franz Stock,  
tél.06 15 17 52 14.  
[www.franz-stock.org](http://www.franz-stock.org)**

# A la médiathèque Regards sur la biodiversité

L'Organisation des Nations unies a proclamé 2010, « Année internationale de la biodiversité » pour alerter l'opinion publique sur l'état et les conséquences du déclin de la biodiversité dans le monde.

En partenariat avec l'association Eure-et-Loir Nature, la médiathèque, avec le Muséum, le service des espaces verts de la Ville de Chartres apporte un éclairage sur l'importance de la sauvegarde de la biodiversité, ainsi que sur les menaces qui pèsent sur elle.

> Du 7 septembre au 30 octobre



## HERBIER ET INSECTES, LE MUSEUM SORT DE SA RESERVE

Des planches de l'herbier remarquable, réalisé par Jacques Adelphe AMY (1797-1864), montrent les espèces botaniques repérées sur Chartres et au-delà. La mention de la situation actuelle de la plante permet de se rendre compte de l'évolution de la flore du département.

Des coléoptères et papillons de différents continents issus également des collections entomologi-

ques du Muséum, permettent de saisir leur rôle indispensable dans la préservation de la biodiversité.

## "ZERO PESTICIDE DANS NOS VILLES ET VILLAGES"



aborde l'impact des pesticides sur l'homme, la pollution de notre environnement et la problématique de l'utilisation des pesticides dans les communes. Cette exposition accompagne la signature de la charte du même nom qui aura lieu entre la ville de Chartres et Eure-et-Loir Nature le 25 septembre.

## JARDINER AUTREMENT

Présentation par le service des espaces verts de la Ville de Chartres de méthodes alternatives pour une gestion durable des jardins publics et espèces végétales : utilisation de maisons à insectes pour réduire ou prévenir les dégâts causés par les ravageurs, protection des sols par différents paillages pour empêcher les mauvaises herbes et limiter les arrosages en

été, diminution de l'épandage de pesticides ...

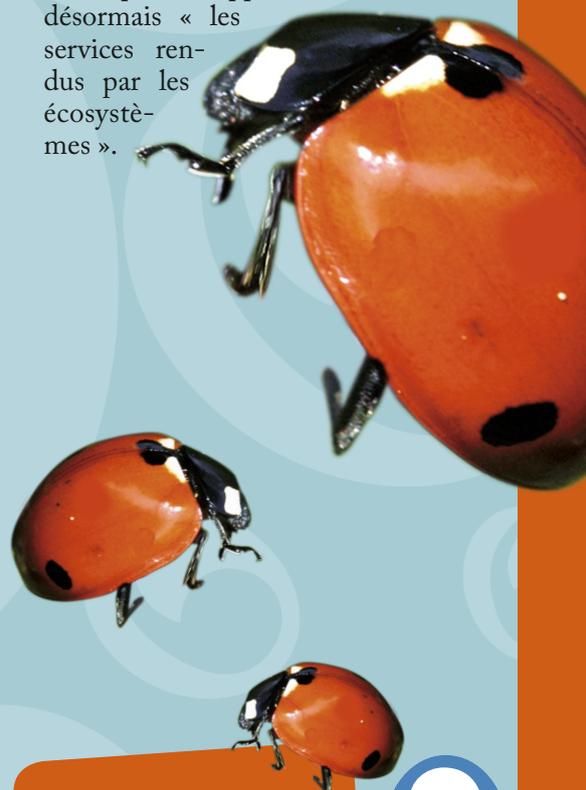
## BIODIVERSITÉ : LA FIN DU SAUVAGE ?

Ou l'homme et la nature : je t'aime... moi non plus !

En partenariat avec la Cité des Sciences et de l'Industrie.

Près de vingt ans se sont écoulés depuis le sommet de la Terre à Rio de Janeiro, qui a vu naître une nouvelle prise de conscience nommée « biodiversité ». Cette exposition d'actualité interroge l'empreinte de l'homme sur la nature et fait un tour d'horizon des pistes envisagées pour stopper l'érosion de la biodiversité. Elle tente aussi une évaluation de ce que l'on appelle désormais « les

services rendus par les écosystèmes ».



Médiathèque L'Apostrophe  
1, bd Maurice-Viollette  
28000 Chartres  
Tél. : 02 37 23 42 00  
apostrophe@ville-Chartres.fr  
www.bm-Chartres.fr



l'apostrophe  
MÉDIATHÈQUE DE CHARTRES

## Les rencontres d'Albert Blanchard



Trois étoiles nous ont quitté. Trois nuages noirs dans le ciel de cet été 2010.

### Philippe Avron

Complice de Claude Evrard dans les années 70/75. Il est venu souvent à Chartres au théâtre. Plus tard, seul en scène il avait créé des spectacles, alliant humour et poésie, qui lui valurent deux *Molière* du meilleur one man show.

### Laurent Terzieff

J'avais rencontré Laurent Terzieff, à 18 ans, lors d'une scène pour une émission TV *En votre âme et conscience* de Pierre Desgraupes. Quelques mois plus tard, Marcel Carné lui avait donné sa chance dans *Les tricheurs*, aux côtés de Jacques Charrier. Mes plus beaux souvenirs de lui au théâtre de Chartres : *Les émigrés* de Slawomire Mrozeck, *Ce que voit Fox* avec Pascale de Boysson, sa compagne. Véritable légende du théâtre, il avait été sacré meilleur

comédien en avril dernier lors de la cérémonie des *Molière* pour *L'habilleur*. Je l'ai rencontré pour la dernière fois à Valenciennes sur le film de Claude Berri *Germinal*.

### Bernard Giraudeau

Il est sans doute parti explorer d'autres décors dans un autre monde. Il prend la mer à 15 ans et fait plusieurs tours du monde. Marin, aventurier, comédien, réalisateur, écrivain. La mer était son élément, comme les planches d'un théâtre ou un décor de cinéma. On se souvient de son passage à Chartres pour le télé film de Nina Companeez, *La poursuite du vent*. Je me rapelle d'un homme simple, professionnel de grand talent, et le verre partagé ensemble au Grand Monarque. Bernard a levé l'ancre. Bon vent!

## Un défilé de mode contre le cancer



**Le Comité Départemental de La Ligue Contre le Cancer organise un défilé de mode avec Daniel Penven (photo ci-dessous) au profit des malades, le vendredi 8 octobre à 20 h au Salon Marceau de l'Hôtel de ville de Chartres.**

**Entrée 15 €. Défilé suivi d'un cocktail dînatoire.**

**Réservations : sur place ou envoyer vos chèques au Comité Départemental de La Ligue, 7 rue Gabriel Péri à Chartres.**

**Tél.: 02 37 21 19 50**

**cd28ligue.net@wanadoo.fr**



# Au théâtre de Chartres

## Soirée de présentation de la nouvelle saison

Jeudi 9 septembre à 20h30

### Storm... en contexte classique

Chorégraphie et interprétation:  
Storm

Musique : Georges Bizet, Johann Sebastian Bach, Antonín Dvořák, George Gershwin, Edvard Grieg.

À la fois danseur et chorégraphe, Storm est la grande star allemande du hip hop. Dans ce solo, il se mesure pour la première fois à la musique classique. Elle lui inspire une danse libre et intuitive, une belle échappée vers les émotions.

### Solo for Two

Chorégraphie, interprétation,  
musique : Niels «Storm» Røbitzky

Solo for Two met en scène avec humour deux personnages réunis pour le meilleur et pour le pire qui, tour à tour acrobates, funambules ou automates, se plaisent à circuler à contre-sens de la ville et de la vie... Sans oublier la musique électronique et le jazz, histoire d'électriser totalement cette incroyable composition.

**Gratuit.**

Ouverture des abonnements  
le samedi 11 septembre à 10h.



# Au Théâtre du Seuil

## Fête d'ouverture Présentation de la saison

### La roulotte en carton

Jazz manouche

*La roulotte en carton*, c'est un campement itinérant sur les sillons d'une musique qui puise ses sources dans les battements du cœur... Nous vous convions à un voyage sur les traces de Django et ses fils du vent et déposerons au creux de vos mémoires un firmament de notes et d'émotions... Retrouvons nous sur une même fréquence d'ondes bienfaites : **le swing de la fête d'ouverture!**

Théâtre du Seuil,  
Rue Saint-Julien  
**Samedi 2 octobre 2010**  
20h30 – Entrée libre  
durée : 1h30

Ecoutez *La roulotte en carton* sur  
<http://www.theatreduseuil.com>

## C'est la reprise des ateliers

### Atelier enfants

Eveil corporel.

Pour les 4/6 ans (maternelle-CP), le mercredi de 15h à 16h.  
Avec Amandine Bonnet.

**Informations et inscriptions : mercredi 15 septembre à 17h30 à la Chapelle Saint-Julien.**

Reprise de l'atelier le mercredi 22 septembre.

### Découverte théâtre et expression corporelle

Pour les 7/11 ans, le mercredi de 16h à 17h30.

Avec Ludovic Houvet (théâtre) et Amandine Bonnet (danse).

**Informations et inscriptions : mercredi 15 septembre à 17h30 à la Chapelle Saint-Julien.**

Reprise de l'atelier le mercredi 22 septembre.

### Atelier pré-adolescents

Pour les 11/14 ans.

Pratique théâtrale le mercredi de 17h30 à 19h.

Avec Ludovic Houvet comédien, metteur en scène.

**Informations et inscriptions : mercredi 15 septembre à 18h à la Chapelle Saint-Julien.**

Reprise de l'atelier le mercredi 22 septembre.

### Atelier adolescents

Pour les 14/17 ans.

Pratique théâtrale le mardi de 18h à 19h30.

Avec Ludovic Houvet comédien, metteur en scène.

**Informations et inscriptions : mercredi 15 septembre à 18h à la Chapelle Saint-Julien.**

Reprise de l'atelier le mardi 21 septembre.

### Atelier adultes

A partir de 17 ans.

Atelier théâtre pratique loisirs, le mardi de 19h30 à 22h.

Atelier théâtre pratique confirmée, le mercredi de 19h30 à 22h.

Avec Ludovic Houvet comédien, metteur en scène.

**Informations et inscriptions : mercredi 15 septembre à 19h à la Chapelle Saint-Julien.**

Reprise de l'atelier le mardi 21 Septembre et mercredi 22 septembre.

Renseignements  
et réservations

Theâtre du Seuil  
Chapelle Saint Julien  
Rue Saint Julien – Chartres  
<http://www.theatreduseuil.com>  
[theatre.du.seuil@wanadoo.fr](mailto:theatre.du.seuil@wanadoo.fr)  
Tel : 02 37 36 89 30



# Au théâtre Portail Sud

## Cours et ateliers théâtre, pour ados, enfants et adultes

«Ne cherchez pas en vous. En vous il n'y a rien. Cherchez dans l'autre qui est en face de vous.» Constantin Stanislavski

Participer aux ateliers théâtre au Portail Sud, c'est créer des liens humains, non pas pour gommer les différences, mais pour se nourrir des différences. Apprendre par la parole, apprendre par le geste, apprendre par l'action et l'interaction. Nous apprenons à occuper l'espace, à pousser les murs, ceux du théâtre et nos propres murs intérieurs, dans le respect et dans le plaisir. Nous découvrons des textes d'auteurs, d'hier et d'aujourd'hui, et par le biais de petits jeux nous nous approprions la scène qui devient notre lieu privilégié de dialogue et de partage. Vaincre la timidité, canaliser les énergies, oser se lancer dans l'arène, il y a de la place pour tous, avec, en ligne de mire, la création d'un spectacle en fin d'année, car le but ultime est de jouer devant le public.

«Rien n'est vraiment perdu tant qu'il nous reste une bonne histoire et quelqu'un à qui la raconter». A. Baricco, Novecento

### Cours enfants et ados

le mercredi

de 15h à 16h30 : enfants

le mercredi

de 17h à 18h30 : ados

avec David Carruezco

**Reprise le mercredi**

**8 septembre**

### Cours adultes

le lundi de 18h à 20h avec

David Carruezco

le lundi de 20h15 à 22h15

avec Michel Crance

**Reprise le lundi 13 septembre**

### Renseignements

**complémentaires :**

**Théâtre Portail Sud :**

**tél. 02 37 36 33 06.**

**info@theatreportailsud.com**

**www.theatreportailsud.com**

## BRÈVES

### Un prix littéraire pour un jeune chartrain

Un jeune auteur chartrain, Christophe Goarant, vient de recevoir le Prix des trois couronnes au Salon du livre de Biarritz pour une pièce en vers intitulée *Dans l'Ombre du Dom Juan*, parue fin 2009 aux éditions Séguier, avec le soutien du Centre National du Livre. En 2009 Frédéric Beigbeder avait reçu le prix pour son roman *Un roman français*. Cette année étaient primés Sylvie Santini –grand reporter à Paris Match– pour la prose *Le roman de Biarritz*, Jean-François Bège –autre eurélien d'adoption– pour

l'histoire et son *Ravaillac*.

### Ciné clap, nouvelle saison

Projections à 20h30 à l'auditorium de l'Apostrophe.

**14 sept :** *Aaltra*, Benoît Delépine, Gustave Kervern/Belgique, France/2003/1h33.

**12 oct :** *Daratt*, Mahamat-Saleh Haroun/Tchad/2006/1h35 Tchad 2006. Prix Spécial du Jury, Festival de Venise, 2006.

**23 nov :** *L'enfer* d'Henri-Georges Clouzot, documentaire de Ruxandra Medrea et Serge Bromberg/France/2009/1h34.

**14 déc :** *Tokyo godfathers*, film d'animation de Satoshi Kon/Japon/2003/1h32.

**11 janv :** *Senso*, Luchino Visconti/Italie/1954 /1h55.

**15 fév :** Soirée courts métrage

**15 mars :** *Adieu Philippine*, Jacques Rozier/France/1963/1h48.

**12 avril :** *The Servant*, Joseph Losey/Grande Bretagne/1963/1h55.

**10 mai :** *El Aura*, Fabian Bielinsky/Argentine/2005/2h07.

**7 juin :** *Kitchen stories*, Bent Hamer/Norvège, Suède/2003/1h35.

L'adhésion à l'association Ciné-Clap (10 € pour l'année 2010-2011) permet d'assister à l'ensemble des projections.

## Les frères Taloché, Roumanoff, Noah et Gerra

Avec une programmation éclectique à Doussineau et des têtes d'affiche à Chartreexpo, la Ville proposera aux Chartrains pour cette nouvelle saison une série de spectacles événements. On retiendra d'ores et déjà la venue des frères Taloché en novembre, celle d'Anne Roumanoff en janvier, ou encore celle de Yannick Noah en mars et de Laurent Gerra en avril.

## A Doussineau

**Samedi 25 Septembre**

### LE GRAND WEBZINE

*Magazine Culturel*

Un concept novateur au profit des artistes ! Venez découvrir en direct de multiples talents en visionnant les émissions d'enregistrement sur le site de la ville de Chartres.

**Samedi 9 octobre**

### SOIREE D'OUVERTURE

*Reggae ska*

### LA ZINZIN FAMILY ▼

Des artistes aux parcours et influences variées.

Dansez au rythme d'une musique jazzy-reggae. Zen attitude et fête assurée.

**Les 16 et 17 Octobre**

### STAGE DE SENSIBILISATION AUX ÉCRITURES CONTEMPORAINES

Dirigé par Thomas Gaubiac. 15 participants (maximum), le temps d'un week-end (2x5h).

Apprenez les techniques de l'écriture contemporaine. Voyagez au cœur des mots et explorez cette langue si riche d'une manière ludique et légère. Découvrez aussi l'artiste Noëlle Renaude autour du texte Ma Solange comment t'écrire mon désastre Alex Roux.



# Chartrexp



## A Chartrexp

Samedi 27 novembre

*Humour*

### LES FRÈRES TALOCHÉ

Retrouvez le duo des deux Belges pour une soirée pleine d'humour.

Un univers burlesque dans lequel des situations bien qu'ordinaires deviennent hilarantes.

Un humour où se mêlent quiproquos, jeux de mots, mimes, grimaces en tout genre. Salle Ravenne.

**Renseignements et réservations :**  
tél. 02 37 23 41 42.

FESTIVAL MOISS BATT & MUSIC

# PARCELLES DE SON

**SAMEDI 4 DÈS 19H**  
**LES WAMPAS**  
**KARPATT**  
**CHERZO**  
**DJ LA TEUF**  
ET L'HUMORISTE PAULO

**4 ET 5 SEPTEMBRE 2010**  
**LYCÉE AGRICOLE**  
**DE LA SAUSSAYE**  
N154 - 28630 SOURS



**DIMANCHE 5 DÈS 9H**  
**MOISS BATT CROSS**  
**MARCHÉ FERMIER**  
**ANIMATIONS ENFANTS**  
**SPECTACLE ÉQUESTRE**

RÉSERVER À TARIF PRÉFÉRENTIEL SUR [WWW.PARCELLESDESON.COM](http://WWW.PARCELLESDESON.COM)

LOCATIONS : FNAC - CARREFOUR - GÉANT - MAGASINS U - 0892 68 36 22 (0.34€/MN)

[WWW.FNAC.COM](http://WWW.FNAC.COM) - [TICKETNET](http://TICKETNET) - [AUCHAN](http://AUCHAN) - [E.LECLERC](http://E.LECLERC) - [CORA](http://CORA) - [MOXITY.COM](http://MOXITY.COM)

Dimanche 10 octobre à 17h



## Frédéric Lagarde au salon Marceau

**L**auréat de nombreux concours internationaux, directeur de plusieurs festivals, premier prix de piano du Conservatoire national supérieur de musique de Paris, Frédéric Lagarde donnera un récital le dimanche 10 octobre au salon Marceau. Invité par l'Association chartreuse de musique de chambre, il jouera Schumann mais surtout Chopin, la 2<sup>e</sup> balade en fa, les *Polonaises* en ut mineur et ut dièse mineur parmi d'autres œuvres. Frédéric Lagarde n'est pas un inconnu à Chartres. Ce brillant musicien, dont les enregistrements ont obtenu les plus hautes distinctions de la presse nationale et internationale, était déjà venu se produire en terre beauceronne l'an dernier. Prix des places : 12€, membres UCTL 10€, étudiants 6€, adhérents de l'association et élèves de musique gratuit.

Au Compa, du jeudi 9 au dimanche 12 septembre

# Le Salon de l'animal de ferme

Le Compa propose de venir redécouvrir les animaux de la ferme : Veaux, vaches, chevaux, cochons, chèvres, moutons, poules, canards, lapins...

**P**lus de 300 animaux seront présentés. Des ateliers de démonstration sur les métiers de la ferme d'autrefois seront organisés. Marché de produits des fermes locales. Nombreux ateliers proposés métier d'apiculteur (samedi), fabrication de jus de pommes au pressoir (dimanche), fabrication de beurre à la baratte (dimanche), démonstration de tonte (samedi et dimanche), atelier élever des animaux chez soi (samedi et dimanche).

**Pour les ateliers il est préférable de s'inscrire au 02 37 84 15 00. Entrée gratuite.**

**Samedi 18 et dimanche 19 septembre**

Les Journées du Patrimoine  
**Les coulisses du Compa :**  
*Un musée et des hommes*  
Des visites exceptionnelles des réserves jamais montrées au public seront organisées (sur réservation au 02 37 84 15 00). Des ateliers pour comprendre le parcours d'un objet, de son acquisition à son exposition. Entrée gratuite.

**Dimanche 26 septembre à 15h**

**Que faire de nos déchets ?**  
Conférence Histoire des hommes et de leurs ordures par Catherine de Silguy et ateliers créatifs d'art contemporain.

### Expositions

**Du jardin au marché :** outils de maraîchage à Nogent-le-Roi **jusqu'au 26 septembre.**

Une série d'outils de maraîchage et d'objets témoigne de l'activité d'un maraîcher à Nogent-le-Roi et de la vente de fruits et légumes sur les marchés ambulants.

**Agricultures miniatures jusqu'au 12 décembre.**

Une exposition avec plus de 80 maquettes rares qui racontent l'histoire du maquettisme agricole du 19<sup>ème</sup> siècle à nos jours.

**Conservatoire de l'Agriculture Pont de Mainvilliers 28000 Chartres tél. 02 37 84 15 07. catherine.egasse@cg28 www.lecompa.com**

**SALON 2<sup>e</sup> EDITION DE L'ANIMAL DE FERME**  
Du 9 au 12 septembre 2010  
Le Compa  
Entrée gratuite  
10h - 18h

Le Compa - Conservatoire de l'agriculture  
Pont de Mainvilliers • 28000 Chartres  
Tél. : 02 37 84 15 00 • www.lecompa.fr  
Un musée du Conseil général d'Eure-et-Loir

Eure-et-Loir  
www.euretiens.fr

20 ANS

Avec l'association Jeanne d'Arc

# Jouez aux échecs



La ville avait accueilli en 2005 le championnat de France d'échecs. *Chartres Echec* veut développer ce sport cérébral notamment auprès des enfants.

**A**ucun jeu ne peut prétendre à la profondeur et à l'exigence des échecs. Aucun autre jeu, par ses affrontements et ses ruses, ne symbolise aussi bien certains aspects de la vie réelle. Les échecs à Chartres ont leur histoire. L'Association Jeanne d'Arc était parmi les premières à former un club d'échecs. En 2005, grâce à la mairie de Chartres, le championnat de France a eu lieu à Chartreexpo, réunissant des centaines de passionnés, occasion également d'accueillir l'un des plus grands joueurs de tous les temps et ex-champion du monde: Anatoli Karpov. Ce dernier a joué en simultané contre une vingtaine de membres du club de Chartres ainsi que d'autres joueurs. Mis

à part quelques joueurs qui ont réussi à obtenir un nul, y compris le maire de Chartres Jean-Pierre Gorges, personne n'a réussi à le battre.

## Un formidable outil d'épanouissement pour les enfants

En 2006 a été organisé le troisième Open International des échecs dans le prestigieux salon Marceau de l'Hôtel de Ville réunissant des grands maîtres internationaux venant de divers pays. Contrairement aux idées reçues, les échecs ne sont pas l'apanage d'une élite, d'intellectuels ou de personnes ayant «*l'esprit mathématique*». C'est aussi la force de caractère qui permet au joueur d'échecs de remporter la victoire. En effet, la capacité à s'adapter, à anticiper, à rebondir, permet souvent de remporter la partie. Au fond, les comportements que les échecs nous poussent à adopter peuvent nous être utiles dans la vie. C'est d'ailleurs pour cela que ce jeu est un formidable outil

d'épanouissement pour les enfants. A Chartres, les échecs sont pratiqués dans le club Chartres Echecs, qui fait partie de l'association Jeanne d'Arc, chaque samedi après-midi (et très prochainement des cours pour débutants le mercredi après-midi également). Il n'est pas rare d'y voir jouer un enfant de six ans avec un monsieur de 80 ans!

Convivial, le club a l'ambition de développer le jeu à Chartres à travers un programme de communication et d'efforts accrus en direction des écoles. Le Club souhaite plus particulièrement encourager la formation de cercles au sein des collèges et lycées. Cette année deux équipes joueront dans les rencontres intercircles.

Enfin, les Chartrains pourront prochainement consulter le site internet du club, en cours de préparation.

**Renseignements: Nigel DUKE, tél : 06 88 01 15 56.**

**Association Jeanne d'Arc  
89, rue de la République.  
28000 Chartres.**

Le Cercle philatélique chartrain fête ses 80 ans

# Un mois d'animations

Expositions, animations et une bourse d'échanges saluent pendant tout le mois de septembre les 80 ans du cercle philatélique chartrain. Avec, en point d'orgue, une semaine exceptionnelle à la collégiale Saint-André.



*« Etre là où on ne nous attend pas pour cet événement exceptionnel! »* c'est ainsi

que Jean-Francis Ressort résume l'ensemble des manifestations qu'il a imaginé avec toute l'équipe de cette association octogénaire.

A l'Hôtel de Ville, salle Jehan de Beauce, jusqu'au 24 septembre, on découvrira 80 lettres chartraines, plis ou enveloppes du quotidien, anecdotiques, historiques, toutes chartraines, écrites entre 1780 et aujourd'hui.

Du 28 septembre au 3 octobre, le Cercle investira la collégiale Saint-André pour une semaine d'expositions et d'animations exceptionnelles. Les adhérents du club chartrain et des villes jumelles montreront leurs collections, ce qui donnera lieu à l'attribution d'un prix de la Ville de Chartres et d'un prix du Public.

Jusqu'au 4 octobre, une exposition à la Maison du Saumon fera le tour d'horizon des différents timbres de toutes nationalités sur la thématique de Chartres.

Au centre de documentation pédagogique, rue du 14 juillet, l'exposition *Philenclasse* sortira de ses cartons les objets, brochures, fiches et tout le matériel pédagogique tournant autour du timbre. Au Musée des Beaux-Arts, jusqu'au 4 octobre, le timbre



poste devient patrimoine et s'associera aux collections Vlamincq, Marceau, Henri IV, Loire, etc.

Un timbre poste commémorant les 80 ans sera mis en vente, ainsi qu'un vitrail créé pour l'occasion par l'atelier Loire.

Côté animations, du mardi au vendredi, les scolaires pourront visiter gratuitement l'exposition, guidés par un philatéliste ou suivre des ateliers ludiques animés par J-F Ressort.

Une randonnée de 80 minutes emmènera les visiteurs à travers Chartres, sur les traces des anciens bureaux de poste (jeudi 30 septembre à 14h15; dimanche 3 octobre à 10h).

Le samedi 2 octobre, de 10h à 18h, aura lieu une bourse aux timbres, cartes postales et vieux papiers.

Pour cette fête exceptionnelle du timbre, le Musée de l'école, les Amis des Jumelages, la Ronde de

Chartres, les collectionneurs de Rechèvres et les modélistes ferroviaires ont apporté leur concours. Claude Cartal, un philatéliste, a imaginé un timbre logo pour l'occasion.

**Renseignements :**  
[philchartres.over-blog.fr](http://philchartres.over-blog.fr)



Le Coin des philatélistes

# Voie de la Liberté

Ces bornes que l'on trouve dans la traversée de Chartres (boulevard de la Courtille, par exemple) jalonnent kilomètre après kilomètre depuis Sainte-Mère Église, la route de la reconquête nationale suivie par l'armée Patton. Et un exemplaire de cette borne se trouve aussi dans mon album ...

Bien sûr, c'est un timbre français ... de 1947! C'est une valeur isolée, que l'on peut se procurer très facilement en neuf, comme en oblitéré. Unicolore, dessiné par Mazelin et gravé par Dufresne, il a été émis avec une valeur faciale de 6 francs augmenté d'une

surtaxe de 4 francs (66 %!). Cette faciale (6 F) correspondait au tarif d'une lettre ordinaire, mais la surtaxe a considérablement freiné les velléités d'utilisation. Donc à conserver impérativement tel quel, si vous le trouvez seul sur une lettre! Mais l'intérêt local de ce numéro 788 réside aussi dans le fait qu'une oblitération spéciale a été apposée sur du courrier et des souvenirs philatéliques lors du premier jour d'émission. Cette empreinte postale n'est pas très facile à se procurer! C'était le 14 septembre 1947 à Saint-Symphorien le Château, localité choisie car située à mi-chemin sur cette «voie de la Liberté».



Et le second week-end de ce mois de septembre 2010, un timbre personnalisé rendra hommage au général Patton... Et à l'occasion, la valeur de 1947 retrouvera sans doute de la voix...

Jean-François RESSORT

## Littérature La sélection pour le Prix Fulbert



François Habert, Bernard Sarry, et Patrick Géroutet,

Bernard Sarry, président des Amis de la médiathèque, Patrick Géroutet, président du Prix Fulbert, François Habert, président du comité de lecture du prix Fulbert ont présenté à l'Apostrophe les ouvrages sélectionnés pour le prix Fulbert 2010 et le prix Fulbert Jeunesse 2010. Il s'agit de : *L'invention de la vérité* de Marta Morazzoni (Ed. Actes Sud), *La scribe* d'Antonio Garrido (Ed. Presses de la cité),

*Les démons* de Jérôme Bosch (Ed. Télémaque) pour le Prix Fulbert adultes et de *L'épée des puissants* de Pierre Davy (Ed. Nathan poche histoire), *Le château des Poulfenc* de Brigitte Coppin (Ed. Castor poche Flammarion), *Le fantôme de Notre-Dame* d'Arthur Tenor (Ed. Nathan poche) pour le Prix Fulbert Jeunesse.

Résultat du vote du jury le samedi 6 novembre à 15 h30 à l'auditorium de la Médiathèque, avec conférence, débat et dédicaces.





## Au Prieuré Saint-Vincent

# Exposition Alice et Hyde

de Valérie BERNARD et Guillaume BRABANT

**A**lice et Hyde est l'enfant mutant né de la rencontre plastique entre deux artistes: Valérie Bernard et Guillaume Brabant, qui, en confrontant leur travail respectif sur un même support, ont engendré cet hybride à deux têtes.

C'est en effet par le biais de la chair, en fusionnant la photographie et le dessin (acryliques/pastels secs) avec la même prédilection pour le traitement

du noir/blanc, que la mutation s'est opérée.

*«Approcher l'être humain par ses chairs, mettre à jour ses blessures, ses faiblesses, ses failles.*

*Pénétrer son intimité et rendre palpable sa fragilité au travers de sa condition, rendant visible sa part d'ombre.»*

<http://www.guillaume-brabant.com>

<http://www.valerieb.net>



## Exposition à la collégiale Saint-André

# L'Art... et les Agents Territoriaux de la ville de Chartres

La 8<sup>e</sup> édition de l'exposition *L'art... et les agents territoriaux de la Ville de Chartres* se déroulera du 4 au 10 octobre, à la collégiale Saint André.

Les œuvres des agents et des retraités municipaux seront présentées au public dans divers domaines : peinture, sculpture, dessins, photos, vitrail... Deux invités d'honneur, Gérard Fally, artiste peintre (peintre jardinier) et Martial Moulin, artiste orfèvre sculpteur, sont attendus.

A la collégiale Saint André, du 4 au 10 octobre, de 10h à 18h, sans interruption. Entrée libre.

Renseignements tél. 06 80 10 39 22.

**«Les 3 roses» de Jean-Claude Guiheneux, retraité municipal, organisateur de l'exposition.**

A la collégiale Saint-André,

# Un concert du groupe sénégalais Bakh Yaye

Afin de clôturer en beauté la série d'expositions dédiée à l'Afrique, la Direction du Patrimoine culturel et historique de Chartres organise le 25 septembre à 18h un concert gratuit à la Collégiale Saint-André. Il sera assuré par le groupe Bakh Yaye.

**L**e projet Bakh Yaye la bonne mère en wolof, a débuté au Sénégal par le rassemblement d'amis du quartier de Guediawaye, dans la banlieue de Dakar. Le répertoire était alors principalement basé sur des rythmes traditionnels joués pour accompagner les chants religieux ou lors des Navétanes, fêtes d'été durant lesquelles chaque quartier soutient son équipe de football.

En 2003, Papa Dathialaw Mbaye, dit Baye Cheikh, arrive en France et décide de poursuivre le projet avec d'autres musiciens résidents à Toulouse, en particulier avec David Ndoye, avec qui il avait monté le groupe au Sénégal. Le tandem reconstitue un noyau solide avec des musiciens de grande qualité, installés en France.

Dès 2003, l'association CRICAO accompagne cette démarche. Un spectacle musique et danse pouvant rassembler une quinzaine de musiciens est alors créé. Le répertoire, ancré dans la tradition sénégalaise est aussi traversé par des influences plus larges, grâce à la diversité des musiciens qui composent le groupe.

Ainsi, c'est à présent dans la culture du pays mandingue (Sénégal, Burkina, Mali...) que la musique de Bakh Yaye voyage.

**Yoon Wii** : Le chemin, de l'intime à la fête.

La création 2009, **Yoon Wii** qui signifie le chemin en Wolof, traverse les influences qui nourrissent la musique sénégalaise. Trois mouvements composent

les tableaux musicaux des spectacles énergiques des Bakh Yaye : le Baye Fallisme, le Sabar et le Mandingue. Les chants Baye Fall installent d'abord un univers intime marqué par une spiritualité religieuse. Le Sabar vient ensuite convoquer la fête qui s'ouvre petit à petit vers la musique mandingue. Tout finit par se confondre dans un mélange détonnant de chants, danse, percussions, kora et balafon. Un beau témoignage de la grande richesse de la culture sénégalaise.

ENTREE LIBRE

## Artistes

**Baye Cheikh MBAYE** : soliste - Sabar, Tama, Djembé, chant

**Daouda NDOYE** : percussions basses Dum-dum, Sabar, chant

**Lamine MBAYE** : djembé, sabar, chant

**Yacouba DIEBATE** : Kora

**Khady DELUMLEY** : chant, danse

**Boubacar NDIAYE** : conteur et poète - Chant, danse, histoires

**Assétou COULIBALY** : chant, danse

**Manager** :  
Baye Cheikh MBAYE  
Tél. : 05 61 62 78 97  
06 15 55 83 43  
Tél. & Fax : 05 61 54 30 47



© Photo Muriel VALMONT

# Tribune de l'opposition

## Pas de rentrée solidaire à Chartres



Après un été au temps maussade mais heureusement animé par l'association Chartrestivales, la rentrée est là et avec elle son lot de dépenses et de difficultés.

A Chartres, la majorité municipale a refusé de voter une proposition du groupe socialistes et républicains de ne pas augmenter les différents tarifs municipaux (accès au sport, à la culture, etc...), proposition qui tenait compte les difficultés de plus en plus grandes de nombreux chartrains.

A l'image de l'UMP nationale, la droite locale fait le choix de mener une politique en direction des plus privilégiés et sert avant tout sa clientèle électorale. Le gel des tarifs municipaux aurait représenté une participation de la Ville de moins de 17000 Euros. Ce n'est tout de même pas la mer à boire sur un budget de plus de 100 000 millions d'Euros. Dans le même temps, cette municipalité ne cesse d'augmenter les frais de réception... Chacun ses priorités.

Vous avez dans votre boîte aux lettres en cette rentrée, le numéro spécial « Finances » dans lequel l'UMP se félicite de sa bonne gestion et de ses choix. Comment ne pas comprendre le choix de ne pas faire ce coup de pouce en ses temps difficiles pour beaucoup, comme une volonté de transformer Chartres -votre Ville, cette ville ouverte, à la tradition séculaire de solidarité- en une ville égoïste et froide où seuls désormais ceux qui ont les moyens d'y vivre s'y sentiront bien.

Une autre ville est possible, fière de ses valeurs, de son histoire mais aussi tournée vers l'avenir. Discutons-en ensemble à notre permanence:

**Mercredi 29 septembre 2010  
18h30**

**Salle des élus de l'opposition  
Abbaye St Brice**

**En haut : Noël BILLARD, Ghislaine DANE,  
Nicole SIRANDRE**

**En bas, Myriam BIYADI, David LEBON, Sophie DARMON, Alain CABARET**

**Contact : elus.sr.chartres@gmail.com**



## CARTON ROUGE!

Le Football Club de Chartres a bien démarré la saison. Après un an de purgatoire, le club retrouve le Championnat de France Amateurs, et c'est heureux, pour une ville de la taille de Chartres.

Si ce succès mérite des félicitations, en revanche, un carton rouge doit lui être infligé. Courant juin, le FCC a adressé à de nombreux parents dont les enfants sont inscrits dans ce club une lettre consternante.

L'équipe « éducative », se déclarant soucieuse de l'intérêt de l'enfant et des performances du club, estime que celui-ci a très peu de chances de pouvoir participer aux compétitions U 12 et U 13 l'an prochain. Les parents sont en conséquence invités à orienter leur enfant vers un autre club, d'une autre commune que Chartres ! La lettre se termine par une formule qui se déguste :

*Nous sommes à votre disposition pour vos éventuelles questions et interrogations constructives dans l'intérêt de votre enfant et souhaitons à celui-ci un total épanouissement dans son nouveau club.*

*Sportivement.*

En résumé : on veut bien en parler, mais de toute façon, il est viré !

Les sceptiques retrouveront une copie du courrier sur notre blog : [www.modem28.com](http://www.modem28.com)

Cette nouvelle politique est-elle la conséquence de la reprise en main du club par la ville et de la nomination du Sénateur Cornu à la présidence par M. Gorges ?

Le sport, c'est d'abord de la compétition bien évidemment. Mais le sport n'est rien du tout s'il n'est aussi pratiqué dans un esprit d'encouragement, singulièrement lorsqu'on s'adresse à des amateurs et qu'en plus ce sont des enfants.

Attention, le football ne doit pas perdre ses valeurs : nous avons vécu un triste été avec l'équipe de France. Il ne faudrait pas suivre cet exemple à Chartres.

Fort heureusement, il y a eu de nombreuses satisfactions dans le sport chartrain cette année et la rentrée s'annonce passionnante notamment au Basket, au Rugby, au Hand mais aussi au Volley et au Tennis de table.

Bonne saison à tous !

**Eric Chevée  
modem-chartres@orange.fr**



## C'est la rentrée scolaire

Moment de parler...des parents.

L'expression « démission parentale » revient régulièrement dans le débat public ou privé. Elle a pris son essor dans les

médias français en 1998, suite aux propos tenus par le ministre de l'Intérieur de l'époque au cours d'une conférence de presse sur la lutte contre les violences urbaines.

Depuis lors, elle a dépassé le cadre du délit. Tout le monde l'utilise : éducateurs, enseignants, politiques de droite comme de gauche...

Mais où sont les parents ? Ils sont là mais ils sont souvent perdus.

La famille vit de profondes mutations. L'école connaît des difficultés pour jouer son rôle d'ascenseur social. La mondialisation a renversé la priorité des valeurs. Le « vivre ensemble » est de plus en plus difficile face à la montée de l'individualisme.

Notre société évolue à grande vitesse. Une génération dure maintenant 5 ans alors qu'il y a peu, c'était 20. Cela signifie qu'au bout de 5 ans, les enfants ont des réactions différentes. Dans les familles où il y a un grand écart d'âge entre les enfants, les parents disent que ce qu'ils faisaient avec les aînés ne marchent pas avec les plus jeunes. Et ne parlons pas des grands-parents qui ne comprennent plus l'éducation que donnent leurs propres enfants si différente de la leur !

On est passé d'un régime autoritaire au règne de « l'enfant roi ». Mai 68 est passé par là...

Alors même si certains démissionnent (et c'est peu), beaucoup ont besoin de trouver confiance dans leur capacité éducative. Être parent aujourd'hui est plus difficile qu'avant ! Ceux qui affirment le contraire n'ont rien compris.

Et s'il existait à Chartres un lieu neutre, une « Ecole de Parents » où chacun pourrait être accompagné sans être stigmatisé en échangeant son expérience, en rencontrant des professionnels de la parentalité... La municipalité pourrait en être le moteur.

« Il faut tout un village pour éduquer un enfant » dit le proverbe malgache.

**Nadège Gaujard**  
nadege.gaujard@gmail.com

## Tribune de la majorité

### C'est reparti... de plus belle !

En cette rentrée scolaire, l'heure est au constat pour l'année écoulée. Mais c'est aussi le moment d'élaborer de nouveaux projets, pour l'avenir.

Certains diront : « encore ? » Nous leur répondons : « Oui, sans aucune mesure, si ce n'est celle imposée par la fiscalité chartraine ! ».

Si, depuis 2001, notre équipe municipale a pris l'habitude de faire toujours plus grand et toujours plus audacieux pour Chartres et les Chartrains, nous ne pouvons nous empêcher de voir toujours plus loin. Mais aussi de regarder derrière nous.

Quand en 2001 certains hésitaient étrangement entre le fait que nous n'y arriverions pas ou que nous en faisons trop, aujourd'hui, c'est la réalité qui parle...

A la sortie de l'été, les chiffres du Complexe Aquatique en sont l'un des meilleurs exemples. Contre toute attente, il a battu les chiffres de fréquentation escomptés et fait figure de grande réussite dans l'agglomération tout entière. Comme nous l'avions annoncé lors du lancement du projet, l'Odysée était attendu par les Chartrains, mais aussi par les habitants du Bassin de vie entier et donc dimensionné pour ce public, pas plus... mais peut-être pas assez. Aujourd'hui, aux vues de l'activité estivale, c'est un bassin supplémentaire, en extérieur, qui lui manque.

Quant au parking, qui lui aussi a maintes fois été pointé du doigt, il est aujourd'hui saturé lors des week-end ou dès qu'un événement attire les foules.

N'oublions pas la médiathèque, qui fourmille d'étudiants et de lecteurs quel que soit le jour de la semaine, ni l'école de musique dont la capacité d'accueil est arrivée à saturation. Et que dire du cinéma « Les Enfants du Paradis » qui appelle à la création d'une onzième salle ?

Quand certains voyaient un Maire qu'ils qualifiaient de « Ramsès », nous voyions un Maire entreprenant et bâtisseur.

Aujourd'hui, nous allons aller encore plus loin, et ne plus minimiser les aménagements dont Chartres a un besoin légitime. Nous allons poursuivre la politique de développement de la Ville, engagée depuis 2001 et que vous avez souhaité poursuivre en 2008.

Cette rentrée est à l'image de l'évolution chartraine. Avec la mise en service de l'école Henri IV des Petits Clos, c'est l'enseignement chartrain qui suit l'irrésistible progression de votre ville.

Ce sont ces aménagements de prestige, ces architectures de qualité, ces nouvelles activités sportives, culturelles qui font le nouveau visage de Chartres mais aussi sa nouvelle atmosphère... une ville qui vit et qui ne s'arrêtera pas de sitôt, bien au contraire !

**Le groupe des élus de la majorité**

## Y'a D'La Voix

La chorale Y'a D'La Voix reprendra ses cours le jeudi 23 septembre, de 18h30 à 20h15, à l'école du Grand Jardin (rue Philippe Desportes). Toutes les voix sont les bienvenues, sans limite d'âge, et plus particulièrement les voix d'hommes. Variétés, chants sacrés.

**Renseignements**  
tél. 02 37 30 06 19.

## ADEL 28

L'Association des Diabétiques d'Eure-et-Loir tiendra ses permanences au centre hospitalier Louis Pasteur au Coudray, les mercredis 8 septembre et 10 novembre, de 14h à 16h, dans le service du Docteur Levecq au 5<sup>e</sup> étage médecine A.

**Renseignements,**  
tél. 02 37 31 49 34.

## La vie de parent au quotidien

Soirée-débat organisée par l'U.D.A.F 28 (Union Départementale des Associations Familiales) le Jeudi 7 octobre de 18 h à 20h30.

A la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Avec l'intervention d'Isabelle Niquet, de l'École des Parents de Paris.

**Entrée libre.**

## Les virades de l'espoir

Dimanche 3 octobre de 10h à 18h, parc des Bords de l'Eure. Animations ludiques pour enfants et adultes en faveur de la lutte contre la mucoviscidose.

**Renseignements :**  
[www.vaincrelamuco.org](http://www.vaincrelamuco.org)

## Budo Club Chartrain

Reprise des cours à partir du 6 septembre. JUDO (méthode Kano) : pour tous dès 4 ans. Cours par tranche d'âge, tous les jours, à partir de 17h ou 18h selon les groupes.

SELF-DÉFENSE/  
JUJITSU (méthode Buto-kukai) : à partir de 14 ans, le mercredi de 19h30 à 21h et le samedi de 10h45 à 12h15.  
GYM SANTE : pour adultes et

seniors, le mercredi et le vendredi de 18h30 à 19h30.  
DOJO: salle des sports  
10, rue de Châteaudun.

**Renseignements : 02 37 34 10 15 ou 06 83 35 58 64 budo-club2@yahoo.fr**

## Un terrain à disposition

La commune libre de Saint Brice loue pour toute manifestation (vin d'honneur, mariage, repas champêtre, fête familiale...) un terrain arboré, entièrement clos et aménagé de 3000 m<sup>2</sup>. Il comprend des locaux couverts avec chambre froide, points d'eau chaude et froide et une tente de 120 m<sup>2</sup>.

**Renseignements**  
tél. 02 37 34 05 13  
ou 06 76 59 41 88.

## Club Léo Lagrange initiation et perfectionnement à l'informatique.

Le Club Léo Lagrange propose des formations informatiques toute l'année, pour tous et tous niveaux. Du traitement de texte aux retouches photos en passant par l'utilisation courante de l'ordinateur, apprenez les différents logiciels Word®, Excel®, Photoshop®, PowerPoint®, découvrez les secrets d'Internet (consultation des sites, recherche d'informations, envoi de mails,...). Cours particulier ou en groupe, toutes les formules sont possibles.

**N'hésitez pas à nous contacter!**

**Club Léo Lagrange 1, rue Saint Martin au Val Aile C**

Porte 12  
28000 Chartres  
tél. 02 37 28 75 40  
[contact@leolagrangechartres.com](mailto:contact@leolagrangechartres.com)  
[www.leolagrangechartres.com](http://www.leolagrangechartres.com)

## Ateliers à la Maison Pour Tous des Comtesses

L'association Récréart'ion propose divers ateliers à la MPT des Comtesses : Atelier d'arts plastiques : enfants de 7 à 9 ans le mercredi de 13h30 à 15h, enfants de 6 à 10 ans, le samedi

de 10h à 11h30. Atelier dessin peinture à partir de 9 ans, le mercredi de 15h30 à 17h. Atelier aquarelle pour adultes, le jeudi de 20h à 22h. Atelier loisirs créatifs pour adultes, le mardi de 9h30 à 11h30. Stages pendant les vacances pour les enfants et les parents : mosaïque, cartonnage, papier fait main, papier mâché.

**Renseignements : association RécréArt'ion - Maison Pour Tous des Comtesses**  
tél. 06 78 54 00 04.

## Rentrée du club Loisirs et Culture

Réunion d'information sur les activités du club mardi 7 et 14 septembre, salon Marceau de l'Hôtel de Ville. Reprise des activités le 9 septembre. Lectures, jeux, discussion, conférences, randonnées pédestres, sorties culturelles et voyages.

**Renseignements**  
tél. 06 08 60 02 24.  
[bernard.metais@libertysurf](mailto:bernard.metais@libertysurf)

## Association Sainte-Agnès

17 rue Chanzy. Reprise des activités le 8 septembre.

Pour les enfants et les jeunes : mercredi-accueil, gymnastique dès 4 ans, badminton et tennis de table, aide aux devoirs. Pour les adultes : badminton, gymnastique de maintien, gym-tonic, yoga, bridge, cartonnage, tapissier, dimanche-amitiés. Possibilité de louer des salles pour réception ou réunion ;

**Renseignements**  
tél. 02 37 28 00 62.

## Fête des 30 ans de l'ASPIC

L'Association Sociale de Psychiatrie Infanto-juvénile de Chartres fête ses 30 ans le 26 septembre, aux Abbayes de Saint-Brice. Nombreuses animations proposées, particulièrement pour les enfants et les adolescents.

**Renseignements**  
tél. 02 37 30 30 30.

### Trophées des performances CCI

Le 23 septembre la CCI distinguera les entreprises les plus innovantes et les plus performantes du département. Chartrexp.

**Renseignements**  
tél. 02 37 84 28 28.  
contact@eurectloir.cci.fr

### AGIR

recherche des bénévoles  
Alphabétisation, aide aux migrants, accompagnement scolaire, parrainage de jeunes suivis par le PJJ, soutien aux personnes isolées, insertion, création de micro entreprises, aide à l'international, AGIRabcd recherche des bénévoles pour toutes ses actions et sera présent au Salon des associations.

**Renseignements**  
tél. 06 83 71 48 18.

### Famillathlon,

3<sup>e</sup> édition

Dimanche 26 septembre, Place des Epars, de 11h à 18h, entrée libre.

Découvrir et pratiquer en famille ou en solo, des activités sportives et ludiques

Animations sportives et ludiques intergénérationnelles :

karts à pédales enfants et adultes, tire à l'élastique, jeu de quilles géantes, jeux d'adresse, phare à grimper, rugby, boxe, basket animation musicale ; Prévention santé avec la Mutuelle Sphéria.

### Fédération départementale

Familles de France 28  
6 rue Charles Coulomb  
Tél. 02.37.33.05.64.

famillesdefrance.28@wanadoo.fr  
pagesperso-orange.fr/  
famillesdefrance28

# SPECTACLE D'IMPRO

Deux heures d'ennuis mais quand on aime...



AU PROFIT DES RESTOS DU COEUR

Entree 7 €

10 SEPTEMBRE 2010

SALLE MARCEAU MAIRIE DE CHARTRES 20H30

06.30.07.41.18



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

<http://www.facebook.com/lic28>

Solution des mots fléchés du numéro de juillet	F	A	R	C	M						
	C	O	N	G	O	L	A	I	S		
	N	U	I	S	I	B	L	E			
U	T	I	L	I	S	A	T				
N	L	E	T	I	R	E	N	T			
D	O	R	I	E	N	T	R	O	U		
E	B	L	A	M	E	R	O	N	S		
I	L	R	A	Y	A	A	N	S	F		
B	I	E	N	S	A	R	S	B	U		
M	A	V	U	N	I	E	V	A	N		
C	L	O	I	T	R	E	E	C	A	F	E
L	L	U	E	S	D	E	C	O	R		
R	A	I	L	U	S	A	I	H	U	A	
A	Y	M	E	R	D	E	P	E	R	I	
A	G	E	L	A	S	M	O	L			
R	O	G	N	A	A	G	E	E	U	L	
A	M	I	B	A	R	I	O	N	E		
T	A	N	G	O	V	O	L	U	T	E	S
R	E	I	N	V	E	S	T	I	X		

# COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du jeudi 24 juin 2010

LE CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GORGES, Député-Maire de Chartres :

- DESIGNER Monsieur ROLO, Conseiller Municipal, Secrétaire de Séance.

- PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- APPROUVE le procès-verbal de la séance du 27 mai 2010 à l'unanimité

- ENTEND une communication de Monsieur Masselus sur la situation financière de Chartres Habitat

- DEBAT du projet de Grande Agglomération

## ORDRE DU JOUR

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### 1. Commission Consultative des Services Publics Locaux – Rapport d'activité 2009 :

- PREND ACTE du rapport d'activité de la Commission des services publics locaux pour 2009.

#### 2. Représentations de la Ville – Modifications : RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR

#### 3. Conseil Intercommunal de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance – Modification : unanimité

- DESIGNER Madame BARRAULT, membre titulaire au Conseil Intercommunal de la Sécurité et de la Prévention de la Délinquance et Monsieur LEBON en tant que personnalité invitée.

#### 4. Secteur sauvegardé – Création d'un Comité Consultatif de Sages : unanimité

- DECIDE de créer un comité

consultatif des sages du Secteur Sauvegardé et Protégé

## PROTOCOLE

#### 5. Déplacement au Festival d'Avignon – Délégation municipale : unanimité (Mme Rault-Brochet ne participe pas au vote)

- DECIDE que Madame Isabelle RAULT-BROCHET représentera la Ville de Chartres à l'occasion de la 64ème Edition du Festival d'Avignon.

#### 6. Déplacement à Budapest – Présentation des réalisations urbaines – Délégation municipale :

- DECIDE que Laurent Lhuillery représentera la Ville de Chartres à Budapest pour présenter les réalisations urbaines de la Ville de Chartres.

## FINANCES

#### 7. Compte de gestion 2009 – Approbation : majorité (M. Chevée s'abstient – M. Lebon, M. Billard, M. Cabaret, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré, Mme Darmon votent contre)

- DECLARE que le Compte de gestion dressé pour l'exercice 2009 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part pour tous les budgets (Budget principal, Budget Tourisme Loisirs, Budget Parcs de stationnement souterrain, Budget Activités soumises à TVA, Budget Pompes Funèbres, Budget Restauration, Budget Aménagements).

#### 8. Compte Administratif 2009 – Bilan des acquisitions et des cessions pour 2009 : majorité (M. Lebon, M. Billard, M. Cabaret, M. Chevée, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré, Mme Darmon votent contre)

- ADOPTE le Compte Administratif 2009.

- PREND ACTE de la présentation du bilan des acquisitions et des cessions intervenues en 2009 et annexé à la présente délibération au sein du document budgétaire.

#### 9. Affectation du Résultat 2009 : majorité (M. Lebon, M. Billard, M. Cabaret, M. Chevée, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré, Mme Darmon votent contre)

- AFFECTE le résultat de fonctionnement des différents budgets de la manière suivante :

#### 10. Budget supplémentaire 2010 : majorité (M. Lebon, M. Billard, M. Cabaret, M. Chevée, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré, Mme Darmon votent contre)

- ADOPTE le Budget Supplémentaire 2010.

#### 11. Salon des Associations – Tarifs repas 2010 – Modification : unanimité des votes exprimés (M. Chevée s'abstient)

- APPROUVE à 20 € le nouveau tarif du prix du repas organisé le 4 septembre 2010 pour les membres des Associations présentes sur le Salon.

#### 12. Stationnement souterrain – Tarif des chèques parcs : unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, M. Cabaret, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré, Mme Darmon s'abstiennent)

- ADOPTE les tarifs des chèques parcs qui seront vendus directement par Chartres Stationnement aux commerçants chartrais à compter du 1er juillet 2010 selon les conditions susvisées.

#### 13. Stationnement souterrain – DSP – Mise en place d'une offre tarifaire promotionnelle d'abonnement : unanimité

- PREND ACTE de la proposition de la Société Chartres Stationne-

ment de proposer un tarif promotionnel intitulé « Offre découverte », à tout nouvel abonné, du 15 août au 30 novembre 2010.

#### **14. Subventions d'équipement et cessions gratuites – Modalités d'amortissement : unanimité**

- FIXE les durées d'amortissement des subventions d'équipement versées en 2009, suivant le nombre d'années indiqué dans le tableau joint à la délibération.

#### **15. SPLA – Vente d'actions à de nouvelles collectivités : unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, M. Cabaret, M. Chevé, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré, Mme Darmon s'abstient)**

- ACCEPTE la cession de 7 actions détenues auprès de la SPLA « Chartres Aménagement » d'une valeur unitaire de 1 000 €, de la manière suivante :

- Communauté de Communes de l'Orée de Chartres : 5 actions pour 5 000 €

- Mairie de St Prest : 1 action pour 1 000 €

- Mairie de Luisant : 1 action pour 1 000 €

- PREND ACTE que sa participation au capital social de la SPLA, à l'issue de ces cessions, est ramenée à 3 150 actions pour une valeur de 3 150 000 €, soit 74,61 % du capital social

### **QUARTIERS**

#### **16. Dotation de Solidarité Urbaine – Rapport retraçant les opérations 2009 : unanimité**

- APPROUVE le rapport retraçant les actions de Développement Social Urbain pour l'année 2009.

### **ANIMATION – PROMOTION DE LA VILLE**

#### **17. Tourisme – Classement 3 étoiles de l'Office de Tourisme – Renouveau : unanimité**

- APPROUVE la proposition de l'Office de Tourisme de Chartres pour une demande de classement en catégorie 3 étoiles ;

#### **18. Association des Jeunes pour les Initiatives Rurales 28 – Parcelles**

#### **de son, Festival Moiss Batt & Music – Subvention : à l'unanimité**

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 000 € à l'association des Jeunes pour les Initiatives Rurales 28 dans le cadre de l'organisation du festival Moiss Batt & Music, Parcelles de Son.

#### **19 Rechèvres – Bas-Menus Animation – Atelier Poterie – Subvention : unanimité**

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 6 000 € à l'Association Rechèvres Bas Menus Animation pour son atelier poterie.

#### **20. Accueil des bus touristiques – saison 2010 – Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et INTERMARCHÉ Mainvilliers : unanimité**

- APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et Intermarché Mainvilliers

#### **21. Accueil des bus touristiques – saison 2010 – Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et LE LATINO : unanimité**

- APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et Le Latino

#### **22. Chartres en Lumières 2010 – Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et France INFO : unanimité**

- APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et France Info.

#### **23. Les Artisanales – Salon National de l'Artisanat – Convention d'objectifs entre la Ville de Chartres et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir – Avenant n° 2 : unanimité**

- ACCORDE une subvention complémentaire de 10 000 € à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Eure-et-Loir pour 2010, soit 60 000 € au total, au titre de l'année 2010.

- APPROUVE l'avenant n°2.

### **CULTURE**

#### **24. Subvention d'aide à la création – Compagnie de l'ÉTOURDI : unanimité**

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 500 € au titre de l'aide à la création à la compagnie l'Étourdi.

#### **25. Subvention d'aide à la création – Compagnie VIBRATIONS : unanimité**

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 000 € au titre de l'aide à la création à l'association « Compagnie Vibrations ».

#### **26. Subvention d'aide à la création – Association THEATRE DU SEUIL : unanimité**

- VOTE l'attribution d'une subvention d'aide à la création d'un montant de 6 500 € à l'association Théâtre du Seuil

- APPROUVE l'avenant n°3 entre la Ville de Chartres et l'Association Théâtre du Seuil.

- FIXE le montant de la subvention d'aide à la création à 6 500€.

#### **27. Subvention d'aide à la diffusion – Association CORNET A SPIRALE : unanimité**

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 000 € au titre de l'aide à la diffusion à l'association Cornet à Spirale.

#### **28. Subvention d'aide à la diffusion – Association NAXOS THEATRE : unanimité**

- ANNULE la délibération du 22 avril 2010 et donc le versement de la subvention de 2 000 €.

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 000 € au titre de l'aide à la diffusion pour sa participation au Festival d'Edimbourg à l'association NAXOS Théâtre.

#### **29. Subvention exceptionnelle – Amicale de Grand Chœur du Conservatoire de Chartres : unanimité**

- VOTE l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 2 500€ à l'Amicale du Grand Chœur du Conservatoire de Chartres.

#### **30. Médiathèque – Adhésion de la Ville de Chartres à l'Association ADUDLO : unanimité**

- ADHERE à l'association ADUDLO, dont le siège est situé à la Maison du Livre, de l'Image et du

Son, 247 cours Emile Zola, 69601 Villeurbanne pour une cotisation de 200 € au titre de 2010.

## SPORTS

### 31. Chartres Métropole Triathlon – Subvention : unanimité

- VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 500 € à l'Association Chartres Métropole Triathlon.

### 32. Chartres Association Sportive Tennis de Table – Convention d'objectifs 2010/2012 – Avenant 1 – Subvention complémentaire 2010 : unanimité

- FIXE le montant de la subvention exceptionnelle complémentaire à 5 000 € au titre de l'année 2010

- APPROUVE l'avenant n°1

### 33. Association Avenir Basket Chartres – Convention d'objectifs 2009/2011 – Avenant 2 – Subvention complémentaire 2010 : unanimité

- FIXE le montant de la subvention exceptionnelle complémentaire à 15 000 € au titre de l'année 2010

- APPROUVE l'avenant n°2

### 34. Association FCC - Convention d'objectifs 2008/2010 – Avenant 3 – Subvention complémentaire 2010 : unanimité

- FIXE le montant de la subvention exceptionnelle complémentaire à 80 000 € au titre de l'année 2010

- APPROUVE l'avenant n°3

35. Association Chartres Mainvilliers Handball – Convention d'objectifs 2008/2010 – Avenant 3 – Subvention complémentaire 2010 : unanimité

- FIXE le montant de la subvention exceptionnelle complémentaire à 25 000 €

- APPROUVE l'avenant n° 3

### 36. Association Union Basket Chartres Métropole – Convention d'objectifs 2009/2011 – Avenant 2 – Subvention complémentaire 2010 : unanimité

- FIXE le montant de la subvention exceptionnelle complémentaire à 15 000€ pour l'année 2010

- APPROUVE l'avenant n°2

## ENSEIGNEMENT JEUNESSE

### 37. Restauration des élèves du Collège Jean Moulin – Convention de mise à disposition des locaux du restaurant Fulbert : RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR

### 38. Syndicat Mixte de Transports Urbains du bassin Chartrain – Organisation des transports scolaires – Avenant : unanimité

- APPROUVE l'avenant à intervenir, relative à l'organisation des transports scolaires entre le Syndicat Mixte des Transports Urbains du Bassin Chartrain et la Ville de Chartres;

### 39. Modification des secteurs scolaires du quartier de Beaulieu : unanimité

- APPROUVE cette modification des secteurs scolaires du quartier de Beaulieu.

### 40. Dénomination du nouveau Pôle Enfance : majorité (M. Lebon, M. Billard, M. Cabaret, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré, Mme Darmon votent contre)

- DECIDE de dénommer le nouveau « Pôle Enfance » HENRI IV.

## PERSONNEL

### 41. Modification du tableau des effectifs : unanimité

- MODIFIE le tableau des effectifs à effet du 1er juillet 2010, conformément aux dispositions susvisées.

### 42. Responsable du Protocole – Renouvellement de poste – Modification des missions : majorité (M. Lebon, M. Billard, M. Cabaret, M. Chevée, Mme Biyadi, Mme Sirandré, Mme Darmon votent contre)

- APPROUVE le renouvellement du poste de Responsable du Protocole contractuel au sein de la Direction de la Communication à temps complet, en charge des missions telles que définies dans la délibération.

- INDIQUE que l'agent retenu sera recruté sur la base d'un contrat d'une durée maximale de 3 ans, renouvelable par reconduction expresse.

- PRECISE que l'agent recruté sera rémunéré par référence à l'un des

grades du cadre d'emplois des Attachés Territoriaux, sur la base de l'indice afférent à un échelon déterminé eu égard à son expérience et à la technicité détenue, et percevra le régime indemnitaire afférent au grade de recrutement ainsi que la prime annuelle, dans les mêmes conditions que le personnel communal.

## AFFAIRES IMMOBILIERES

### 43. 1 rue du Repos et 83 rue de Sours – Acquisition de terrain : unanimité

- DECIDE d'acquérir, au prix de 3 000 €, la partie de parcelle cadastrée section BT n° 60, 1 rue du Repos et 83 rue de Sours, d'une superficie de 42 m<sup>2</sup>, auprès de Madame et Monsieur Edgard SEKKO,

- PRECISE que les frais de démolition de l'ancienne clôture et de mise en place de la nouvelle et des plantations, après la division parcellaire, seront pris en charge, conformément au devis de la Société « Pépinières de Beauce », dans la limite de 5 307,85 € T.T.C.,

### 44. Immeuble 14 rue Saint-Michel – Cession : unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, M. Cabaret, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré, Mme Darmon s'abstiennent)

- DECIDE la cession de l'immeuble situé 14, rue Saint-Michel, cadastré section AL n° 184 p, d'une superficie de terrain de 510 m<sup>2</sup> environ, au prix de 400 000 €, au profit de la S.E.M. « Chartres Développements Immobiliers » ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

## ARCHEOLOGIE

### 45. Adhésion à l'Association Française pour l'Archéologie du Verre (AFAV) : unanimité

- ADHERE à l'Association Française pour l'Archéologie du Verre (AFAV), pour un montant annuel de 50 €.

### 46. Convention de coopération scientifique et de formation à l'archéologie entre la Ville de Chartres et l'Université de PARIS I : unanimité

- APPROUVE les termes de la convention de coopération scientifique et de formation avec l'Université de Paris I,

## PATRIMOINE

### 47. Convention d'application du protocole d'accord en faveur de la promotion de l'efficacité énergétique – Convention de répartition de certificats d'économie d'énergie – Eclairage public de la Ville de Chartres – Convention Ville/ EDF – Approbation – Autorisation : **unanimité**

- APPROUVE la convention d'application du protocole d'accord en faveur de la promotion de l'efficacité énergétique et la convention de répartition de certificats d'énergie entre la Ville de Chartres et Electricité de France (EDF) concernant les installations d'éclairage public de la Ville de Chartres dont les projets sont joints en annexe.

### 48. Mise à disposition d'un terrain pour implantation d'un poste de transformation avenue François Mitterrand – Convention entre la Ville de Chartres et ERDF : **unanimité**

- APPROUVE le projet de convention de mise à disposition d'un terrain pour l'implantation par ERDF d'un poste de transformation.

## AMENAGEMENT

### 49. Opération HAUTS SAUMONS – SEM « Chartres Développements Immobiliers » – Compte rendu annuel des activités concédées (CRAC) de l'année 2009 : **unanimité**

- APPROUVE le Compte rendu annuel des activités concédées pour 2009 de l'opération HAUTS SAUMONS

### 50. SEM de la Ville de Chartres – Gérance de la SCI de la Porte Saint-Michel – Autorisation : **unanimité (M. Teilleux ne prend pas part au vote)**

- AUTORISE Monsieur Teilleux, représentant de la Ville de Chartres au conseil d'administration de la SEM « Chartres Développement Immobilier », à assurer les fonctions de représentant permanent de la SEM en sa qualité de gérant de la

SCI de la Porte St Michel.

### 51. Opération Pôle gare – Modification du périmètre : **unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, M. Cabaret, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré, Mme Darmon s'abstiennent)**

- MODIFIE le périmètre de l'opération d'aménagement « pôle gare » défini par la délibération n° 10/44 du 25 février 2010, tel qu'il résulte du plan joint.

- DECIDE de prendre en considération l'opération d'aménagement « pôle gare » au titre de l'article L 111-10 du Code de l'Urbanisme sur le périmètre délimité en annexe sur le plan joint

- CONFIRME les objectifs poursuivis par le projet d'aménagement du secteur « pôle gare » tels que définis précédemment ainsi que les modalités de concertation, prévues aux articles L 300-2 du Code de l'Urbanisme, suivantes :

- L'affichage de la présente délibération en mairie ;

- La parution dans le journal municipal « Votre Ville » ;

- La mise à disposition d'un dossier de présentation du projet à l'accueil de la mairie, avec un registre sur lequel chacun pourra consigner ses observations. Ce dossier comportera :

- Une notice explicative définissant les objectifs poursuivis par le projet ;

- Un plan de situation ;

- Un plan périmétral ;

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à engager la concertation préalable au projet d'aménagement « pôle gare » dont le périmètre est modifié, selon les modalités décrites ci-dessus en application de l'article L 300-2 du code de l'urbanisme.

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document et à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération, en lien avec l'opération d'aménagement du « pôle gare ».

- PRECISE notamment que conformément à l'article R 111-47 du Code de l'Urbanisme, la présente délibé-

ration sera affichée pendant 1 mois en mairie. Mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans le journal diffusé dans le département. Chacune de ces formalités mentionne le lieu où le dossier peut être consulté à savoir : La Direction de l'Urbanisme et des Projets de la ville de Chartres - 2 rue Edmond Poillot - 28019 CHARTRES CEDEX

### 52. Opération Pôle gare – Concession d'Aménagement avec Chartres Aménagement – Approbation – Autorisation : **unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, M. Cabaret M. Chevée, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré, Mme Darmon s'abstiennent)**

- APPROUVE la concession d'aménagement annexée à la présente délibération, aux termes de laquelle il est prévu de confier à la SPLA « Chartres Aménagement » l'ensemble des missions nécessaires à la réalisation de l'opération « Pôle Gare » ;

- DECIDE d'une participation prévisionnelle de la Ville de Chartres sous la forme d'apport financier pour un montant de 12 400 000 € HT ;

### 53. Opération Plateau Nord Est – Concession d'Aménagement avec Chartres Aménagement – Approbation – Autorisation : **unanimité des votes exprimés (M. Lebon, M. Billard, M. Cabaret, M. Chevée, Mme Dané, Mme Biyadi, Mme Sirandré, Mme Darmon s'abstiennent)**

- APPROUVE les termes de la concession d'aménagement annexée à la présente délibération, aux termes de laquelle il est prévu de confier à la SPLA « Chartres Aménagement » l'ensemble des missions nécessaires à la réalisation de l'opération d'aménagement « Plateau Nord-Est » ;

- TRANSFERE à la SPLA Chartres Aménagement, le droit de d'expropriation dans le périmètre de l'opération visé dans la concession d'aménagement pour la durée de la convention ;

### 54. ZAC de Rechèvres – Modification des dossiers de création et de réalisation : **unanimité**

- APPROUVE la modification du

périmètre de la ZAC de Rechèvres 200, tel qu'il est défini dans le plan figurant dans le dossier de création annexé à la présente ;

- APPROUVE la modification du dossier de création de la ZAC de Rechèvres 200, établi conformément aux dispositions de l'article R.311-2 du Code de l'Urbanisme et tel que joint en annexe à la présente, et ARRETE le programme prévisionnel de constructions modifié pour un ensemble de logements individuels, intermédiaires et collectifs représentant une SHON prévisionnelle d'environ 45 720 m<sup>2</sup>, et MAINTIENT L'EXONERATION de la TLE dans le périmètre de la ZAC modifié en mettant par conséquent à la charge des constructeurs au moins le coût des équipements visés à l'article 317 quater annexe II du Code Général des Impôts ;

- APPROUVE la modification du dossier de réalisation de la ZAC de Rechèvres 200, établi conformément aux dispositions de l'article R.311-7 du Code de l'Urbanisme et tel que joint en annexe à la présente ;

- INFORME que :

o la présente délibération, conformément aux articles R311-5 et R311-9 du Code de l'Urbanisme, sera affichée pendant un mois en Mairie ;

o mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département ;

o en outre, elle sera publiée au recueil des actes administratifs mentionné à l'article R. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

o chacune de ces formalités de publicité mentionnera le ou les lieux où le dossier peut être consulté.

Les dossiers modifiés de création et de réalisation de ZAC de Rechèvres 200 seront consultables en Mairie à la Direction de l'Urbanisme et des Projets, au Centre Technique Municipal, 2 rue Edmond Poillot à CHARTRES aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

URBANISME

**55. Plan Local d'Urbanisme – Prescription – Modification du PLU – Autorisation : RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR**

## MARCHES PUBLICS – ATTRIBUTIONS

**56. Travaux de couverture – Eté 2010 – Approbation – Autorisation : unanimité**

- APPROUVE les titulaires et les montants des marchés concernant la réalisation de travaux de couverture au cours de l'été 2010 selon les choix opérés par le représentant du pouvoir adjudicateur tels qu'ils sont définis ci-dessus.

**57. Création de 3 classes à l'école Maurice de Vlaminck – Relance du lot 6 « plafonds suspendus » - Approbation – Autorisation : unanimité**

- APPROUVE le titulaire et le montant du marché concernant la création de trois classes à l'école Maurice de Vlaminck – lot n°6 « plafonds suspendus » selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel qu'il est défini ci-dessus.

**58. Déploiement, travaux et interventions sur le réseau Fibre Optique – Approbation – Autorisation : unanimité**

- APPROUVE le titulaire du marché concernant le déploiement, travaux et interventions sur le réseau fibre optique, selon le choix opéré par pouvoir adjudicateur tels qu'il est défini ci-dessus.

## MARCHES PUBLICS – AVE-NANTS

**59. Travaux de confortation de la façade en pan de bois de la Maison du Saumon – Avenant 1 au marché 2010.022 – Approbation – Autorisation : unanimité**

- APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2010-022 relatif aux travaux de confortation de la façade en pan de bois de la maison du Saumon tel que celui-ci est défini ci-dessus.

**60. Equipements sportifs sud – Squash et badminton – Quartier de Beaulieu – Lot 1 « Batiment » - Avenant 2 au marché 2009-118 – Approbation – Autorisation : unanimité**

- APPROUVE l'avenant n°2 au marché n°2009-118 concernant la réalisation des équipements sportifs sud du quartier de Beaulieu ;

## MARCHES PUBLICS – RESILIATION

**61. Assurance tous risques expositions – Résiliation du marché 2009.083 – Approbation – Autorisation : unanimité**

- APPROUVE la résiliation du marché n°2009.083 conclu avec le groupement conjoint composé des sociétés GRAS SAVOYE (mandataire) domiciliée 2 à 8 rue Ancelle à Neuilly sur Seine (92200) et XL INSURANCE domiciliée 50 rue Taitbout à Paris (75009) à compter du 1er janvier 2011.

LE DEPUTE-MAIRE

J.P. GORGES

# Le conseil municipal en direct sur Internet



Les séances du conseil municipal sont retransmises en direct sur internet. Pour suivre la séance en direct, il suffit de se connecter sur le site de la ville [www.ville-Chartres.fr](http://www.ville-Chartres.fr) et de cliquer sur le lien conseil municipal.

De plus, les Chartrains et les internautes peuvent retrouver sur internet des extraits des derniers conseils municipaux.

**Prochain conseil**  
**le jeudi 23 septembre à 20h30**  
**au salon Marceau de l'Hôtel de Ville.**

**Un rendez-vous à ne pas manquer.**

Par ailleurs, les réunions du conseil communautaire de "Chartres-Métropole" sont aussi diffusées sur internet sur le site [www.Chartres-metropole.fr](http://www.Chartres-metropole.fr)

  <http://www.ville-chartres.fr/site/site.php> Bienvenue sur le site

la une 

  Rechercher

# LE DÉPÔT SAUVAGE C'EST D'UN AUTRE ÂGE!



## Pour notre environnement de tous les jours :

Dans les zones desservies par les conteneurs enterrés, les sacs déposés en dehors ne sont plus collectés. Chacun doit faire preuve de civisme, pour le bien de notre cadre de vie commun.

Les dépôts sauvages sont passibles de contraventions et d'amendes d'un montant de 35 à 1 500 euros.